Nations Unies S/PV.4096



# Conseil de sécurité

*Provisoire*

Cinquante-cinquième année

**4096**e séance
Lundi 31 janvier 2000, à 10 heures
New York

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | M. Holbrooke | (États-Unis d'Amérique) |
| *Membres* : | Argentine | M. Listre |
| | Bangladesh | M. Ahmed |
| | Canada | M. Duval |
| | Chine | M. Qin Huasun |
| | Fédération de Russie | M. Gatilov |
| | France | M. Dejammet |
| | Jamaïque | Mlle Durrant |
| | Malaisie | M. Hasmy |
| | Mali | M. Ouane |
| | Namibie | M. Gurirab |
| | Pays-Bas | M. Hamer |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Sir Jeremy Greenstock |
| | Tunisie | M. Ben Mustapha |
| | Ukraine | M. Yel'chenko |

## Ordre du jour

La situation en Afrique

00-26889 (F)

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation en Afrique**

**Invitation à S. E. M. Frederick J. T. Chiluba, Président de la République de Zambie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège d'inviter la Vice-Secrétaire générale, le Chef du protocole et l'Ambassadeur de la Zambie à escorter S. E. M. Frederick J. T. Chiluba, Président de la République de Zambie, à prendre place à la table du Conseil.

*M. Frederick J. T. Chiluba, Président de la République de Zambie est escorté à la table du Conseil.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous sommes heureux de vous revoir et nous sommes honorés de votre présence.

J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Algérie et d'Afrique du Sud des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, S. E. Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, et au représentant de l'Algérie, qui représente l'Organisation de l'unité africaine.

*Sur l'invitation du Président, Mme Dlamini-Zuma (Afrique du Sud) et M. Baali (Algérie) prennent place à la table du Conseil.*

**Souhait de bienvenue à un Ministre**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je suis heureux de constater que la Namibie sera représentée à cette séance du Conseil de sécurité par son Ministre des affaires étrangères, le Président de l'Assemblée générale, M. Theo Ben Gurirab.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Je donne maintenant la parole à la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Mme Louise Fréchette.

**La Vice-Secrétaire générale** (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter ainsi que votre pays, une fois de plus, du démarrage véritablement historique que vous avez donné à l'activité du Conseil en ce nouveau millénaire. Rarement, et peut-être jamais, a-t-on vu dans cette salle, en un seul mois, tant de chefs d'État et de gouvernement et tant de représentants éminents du pays hôte.

Vous avez amené de très hauts représentants aussi bien de l'exécutif que du législatif de votre gouvernement. Je crois que l'on peut dire que grâce à cela, l'Organisation des Nations Unies et les États-Unis se comprennent aujourd'hui mieux qu'ils ne l'ont fait pendant de nombreuses années dans le passé. Il ne serait peut-être pas trop d'espérer que cela marquera le début d'une nouvelle ère de participation positive des États-Unis à tous les aspects de l'activité de l'Organisation.

Il est particulièrement satisfaisant de voir que vous avez saisi cette occasion pour focaliser l'attention sur les défis auxquels nous sommes confrontés en Afrique. Aucune région du monde n'a davantage besoin de notre aide, et aucune ne dispose de plus de potentialités pour récompenser nos efforts si nous les exerçons de manière sage et opportune.

L'Afrique subsaharienne, d'après l'Economist Intelligence Unit, devrait être la région du monde qui connaît la croissance la plus rapide en termes économiques. Et quel est le pays qui est à la tête de ce regain de croissance? Le Mozambique, un pays qui, il y a seulement quelques années, était plongé dans une guerre civile qui semblait aussi insoluble que celles qui font encore rage ou couvent encore sur le continent.

S'il y a un pays dans le monde où les efforts des Nations Unies — pour rétablir la paix, la maintenir et la consolider — ont changé les choses de manière évidente, je pense que le Mozambique est ce pays. Ne laissons donc aucun afro-pessimiste dire que les États-Unis, le Secrétariat, ou les membres de ce Conseil sont en train de perdre leur temps en essayant d'aider les Africains à résoudre leurs problèmes. Au contraire, je suis persuadée que si nous

pouvons maintenir l'élan, les efforts du Conseil pour mobiliser la communauté internationale, ainsi que le continent lui-même, changeront véritablement les choses dans le domaine de la paix, de la stabilité et de la prospérité en Afrique.

Je suis heureuse de voir que vendredi, les ministres de l'Union européenne ont, à leur tour, commencé un débat historique sur une relation nouvelle et stratégique avec l'Afrique, axée sur l'atténuation de la pauvreté et des conflits.

Au cours de ce «mois de l'Afrique», nous avons vu des signes concrets et encourageants de la compréhension, de l'intérêt, de la détermination et de l'attachement que toutes les parties doivent montrer pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et mettre fin aux souffrances de tant d'Africains. Nous avons bénéficié de la sagesse et de l'attention soutenue de plusieurs éminents dirigeants africains, dont l'intérêt pour résoudre les problèmes du continent va largement au-delà des intérêts nationaux immédiats d'un pays africain pris isolément. Je voudrais tout particulièrement saluer les contributions des dirigeants africains qui sont restés parmi nous pour cette dernière séance. Je salue le Président Chiluba de la Zambie, ainsi que le Président de l'Assemblée générale, M. Theo Ben Gurirab. Je suis aussi très heureuse de saluer la présence du Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Mme Dlamini-Zuma.

Comme le Conseil le sait, le Secrétaire général de l'ONU a suivi lui aussi ses débats avec un intérêt marqué. Un conflit de longue date dans une région du monde — Chypre — exige sa présence à Genève aujourd'hui. Mais je vous assure qu'il est en pensée tout à fait avec nous, et je lui ferai un compte rendu complet des débats du Conseil à son retour demain à New York.

En consacrant sa première séance du nouveau millénaire à la question du sida, le Conseil a reconnu que l'épidémie constitue une menace pour la sécurité de l'Afrique, parce qu'elle est directement responsable de la mort de millions d'Africains et parce qu'elle est un facteur d'instabilité sociale, économique et politique. Les membres du Conseil ont montré qu'ils comprenaient parfaitement que cela n'aurait aucun sens pour la communauté internationale que d'essayer d'aborder les questions de paix et de sécurité du continent sans tenir compte du VIH/sida.

De nombreuses propositions importantes ont été faites pendant le débat et doivent être suivies avec énergie. Dans l'ensemble, un nouvel élan a été donné à la lutte contre la plus cruelle des maladies et à l'alliance contre le sida en Afrique qui est en cours d'édification sous la direction du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Je me félicite tout particulièrement des promesses de soutien matériel dans cette lutte faites par le Vice-Président Gore et d'autres représentants des gouvernements donateurs.

Les discussions sur le Burundi ont également montré des signes clairs d'une volonté plus marquée de sortir de l'impasse actuelle. La sagesse et la foi du Président Mandela se sont, une fois de plus, avérées précieuses. Je le remercie très sincèrement de la confiance qu'il a manifestée au Conseil en venant prendre part au débat, et des déclarations inoubliables qu'il a faites ici et à Arusha.

De même, quand nous en sommes venus aux problèmes encore plus complexes de la République démocratique du Congo, pas moins de sept chefs d'État africains se sont associés à votre propre Secrétaire d'État, Monsieur le Président, pour nous donner un nouvel espoir par leur présence et par leurs paroles. Ils ont réaffirmé leur engagement à trouver une solution pacifique à ce que Mme Albright a qualifié à juste titre de «première guerre mondiale de l'Afrique».

L'Accord de Lusaka — qui illustre la détermination renouvelée de l'Afrique de traiter ses propres problèmes — a donc reçu une impulsion majeure. Tous les États qui l'ont signé ont solennellement réaffirmé leur attachement à cet Accord. Et le fait qu'un homme d'État d'une telle sagesse et d'une telle autorité morale que Sir Ketumile Masire ait accepté d'agir en tant que Facilitateur dans la prochaine phase de négociations, est une réelle source d'espoir.

Le Conseil travaille de façon intense pour mettre au point un projet de résolution nous permettant enfin de déployer les 500 observateurs militaires et forces d'appui promis. Si tout va bien, cela donnerait lieu à un nouvel effort de maintien de la paix et de consolidation de la paix, qui illustrera concrètement le sérieux de l'engagement qu'a pris la communauté internationale de régler ce conflit en Afrique.

En Sierra Leone, le processus de paix est plus avancé, mais encore très fragile. Nulle part en Afrique, en ce moment, l'ONU n'a assumé une telle responsabilité. Je suis heureuse que les débats de ce mois nous aient rapprochés d'obtenir le mandat et les ressources nécessaires à l'exercice de notre responsabilité, et j'espère que la semaine prochaine, le Conseil pourra adopter, comme prévu, une résolution à cet effet.

En Angola, les débats du Conseil ont au moins aidé à recentrer l'attention de la communauté internationale sur ce conflit qui traîne en longueur, et j'en suis heureuse. L'important travail du Comité des sanctions, sous la direction de l'Ambassadeur Fowler, doit aller de l'avant pour renforcer les chances de la paix.

Non moins important a été le débat du Conseil sur le problème déchirant des réfugiés et des personnes déplacées en Afrique. Ces infortunés méritent notre attention, tout autant que leurs compagnons de malheur dans d'autres régions du monde. J'espère que les feux de l'actualité, dirigés sur eux par le Conseil, susciteront une réponse plus généreuse aux appels humanitaires que l'ONU a lancés en leur faveur.

Et je dois remercier le Conseil d'avoir attiré notre attention sur la discrimination qui frappe souvent les personnes déplacées, problème qui préoccupe depuis longtemps les organismes humanitaires du système des Nations Unies mais que, jusqu'à présent, les dirigeants politiques ou les médias internationaux ont peu remarqué.

Si je devais résumer le bilan de ce mois en une seule phrase, je dirais que le Conseil a réaffirmé de façon spectaculaire son attachement de longue date à l'Afrique et, ce faisant, a fait montre d'un sens de l'urgence jamais observé auparavant.

Mais nous savons tous que la mesure réelle de nos réalisations, s'il faut employer ce mot, ne se trouve pas dans cette salle. Elle est sur le continent africain lui-même, dans la paix que nous pouvons rétablir ou maintenir et dans les secours que nous pouvons apporter aux nombreux innocents qui souffrent. Donc, le vrai problème est d'identifier la direction que nous prendrons à partir du point que nous avons atteint.

Les présidences du Conseil changent à chaque mois, mais l'Afrique, avec ses profondes blessures et ses efforts héroïques, reste avec nous mois après mois. Notre engagement à panser ces blessures et à appuyer ces efforts n'a de valeur que s'il fait suivre les paroles d'actes; que s'il est ferme et surtout soutenu.

Et les dirigeants africains, de leur côté, ne doivent pas oublier une chose qu'ils ont si souvent entendue dans cette salle au cours des dernières semaines : aucun appui international, aussi puissant soit-il, ne peut les aider à moins qu'ils ne fassent preuve de sens de l'État et de réelle volonté politique.

Personne ne pense que leur tâche est facile. La cause de la paix et du développement requiert de nombreux sacrifices douloureux et compromis courageux. Mais la douleur et les risques vaudront certainement d'avoir été endurés s'ils permettent aux peuples africains de construire un avenir prospère et pacifique pour eux et pour leurs enfants.

Pour ma part, au nom du Secrétariat, je m'engage à ce que nous fassions tout ce qui est possible pour maintenir l'élan que ce «mois de l'Afrique» a créé, et pour qu'il s'inscrive efficacement dans le cadre du système des Nations Unies. Je suis sûre que les membres du Conseil feront de même.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je suis très touché par les remarques de la Vice-Secrétaire générale; elle a exprimé la substance de ce que le Conseil a tenté de faire ce mois. Je voudrais dire que l'appui unanime extraordinaire des 14 autres membres du Conseil de sécurité a joué un rôle vital à cet effet et à tous égards. Et je souligne le fait que le vrai test tient en un mot : suivi.

Je voudrais dire devant le Conseil que nous sommes très honorés de la présence, ce matin, de l'Envoyé spécial du Président Clinton dans la région des Grands Lacs, l'Ambassadeur Howard Wolpe, que la plupart des membres connaissent en tant que plus haut représentant du Gouvernement américain dont la carrière s'est déroulée en Afrique.

Je suis aussi très heureux de reconnaître la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères de la Namibie et Président de l'Assemblée générale — également résident occasionnel de la Caroline du Nord —, S. E. M. Theo Ben Gurirab. Nous lui souhaitons la bienvenue et attendons son intervention avec intérêt.

Je vais à présent donner la parole à S. E. M. Frederick J. T. Chiluba, Président de la République de Zambie. Je le remercie d'être resté à New York ce week-end pour nous présenter un discours d'adieu en son nom et au nom de son grand pays, et surtout en sa qualité — extrêmement importante — de dirigeant du processus de Lusaka. Je lui souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité pour la deuxième fois en une semaine.

**Le Président Chiluba** (*parle en anglais*) : Cette journée marque la fin d'un mois exceptionnel et de haute importance pour l'Afrique au Conseil de sécurité, au cours duquel un certain nombre de questions très importantes concernant le continent ont été traitées. En tant qu'Africains, nous voulons vous remercier, Ambassadeur Holbroo-

ke, non seulement pour avoir pris l'initiative de ces séances extraordinaires durant la présidence de votre pays, mais également pour les efforts que vous avez déployés en visitant un certain nombre de pays africains en vue de les consulter sur la question. Votre déplacement en Afrique montre l'importance que le gouvernement du Président Clinton continue d'accorder aux problèmes africains. À cet égard, nous souhaitons exprimer notre gratitude pour ce geste d'amitié et pour le partenariat proposé à l'Afrique.

Je voudrais aussi rendre hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ses efforts inlassables et son attachement à la recherche de solutions pacifiques et durables aux problèmes qui nous touchent tous. Je voudrais également saluer l'appui que les membres du Conseil de sécurité et d'autres Membres de l'ONU ont exprimé lors de l'examen des questions africaines mené ce mois-ci.

Au cours du mois écoulé, le Conseil de sécurité a débattu des questions du fléau du VIH/sida, du sort des réfugiés et des personnes déplacées, du processus de paix au Burundi, de la guerre en Angola et de la situation en République démocratique du Congo, et de leurs effets sur la paix et la sécurité en Afrique. Toutes ces situations ont eu un effet négatif sur les populations africaines et ont, à des degrés divers, constitué des défis critiques pour la paix et la stabilité sur le continent. Ces défis exigent des réponses aujourd'hui et non demain.

La pandémie du sida menace de décimer les catégories les plus productives de nos populations. Le sida a déjà des effets catastrophiques sur la paix et le développement de nos pays, effets qui ne sont pas moins destructeurs que ceux des guerres, comme l'a indiqué le Secrétaire général au Conseil de sécurité au cours du débat sur les effets du sida sur la paix et la sécurité en Afrique.

Les pays africains ont adopté des mesures énergiques pour faire face à la pandémie, comme le démontrent les résultats de la onzième Conférence internationale sur le sida en Afrique, tenue à Lusaka en septembre dernier. Cependant, le sida est une catastrophe qui ignore les frontières, et qui est trop grande pour que l'Afrique s'y mesure toute seule. Par conséquent, nous apprécions l'intérêt manifesté par le Gouvernement des États-Unis et par l'ONU à l'égard de notre situation, puisqu'ils ont saisi le Conseil de la question du sida pendant le «mois de l'Afrique». Nous espérons que cet intérêt se traduira bientôt par des mesures pratiques.

Le problème des réfugiés et des personnes déplacées dans leur propre pays en Afrique n'est pas seulement une catastrophe humanitaire, mais il continue également de représenter une menace réelle pour la paix et la stabilité des pays où des conflits se sont déroulés. Là aussi, comme dans le cas de la pandémie du sida, l'Afrique se félicite du soutien de la communauté internationale dans la quête de solutions globales, de solutions qui visent les racines du conflit dont résulte le problème des personnes déplacées dans leur propre pays et des réfugiés.

La situation au Burundi, comme cet organe l'a entendu lors des débats à ce sujet, requiert les efforts concertés de l'ONU et de l'ensemble de la communauté internationale. À l'heure actuelle, le seul espoir d'obtenir un règlement durable et pacifique au conflit du Burundi repose sur le processus continu de paix d'Arusha, dont le Facilitateur est M. Nelson Mandela.

Pour ce qui a trait à la situation en Angola, M. Jonas Savimbi assume aujourd'hui la responsabilité principale de la poursuite de la guerre dans ce pays. M. Savimbi a rejeté ses responsabilités dans le cadre du Protocole de Lusaka, que son parti avait volontairement signé en novembre 1994, prolongeant ainsi la guerre et causant une catastrophe humanitaire tragique en Angola et dans les pays voisins. En tant que voisin de l'Angola, la Zambie peut porter témoignage de cette tragédie humanitaire quotidienne. La tragédie de l'Angola, néanmoins, se rattache à un cartel international de fournisseurs illégaux d'armes et de munitions, qui ont perpétué la guerre dans ce pays. La communauté internationale doit parler d'une seule voix et assumer la responsabilité de dénoncer ces trafiquants d'armes qui encouragent les conflits partout en Afrique.

Le processus de paix en République démocratique du Congo a été l'objet principal de mon séjour à New York. La réaffirmation de l'engagement des parties à l'égard de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka, et leur promesse de garantir la sécurité et la liberté de mouvement du personnel des Nations Unies et du personnel connexe, figurent au nombre des grands succès de cette session extraordinaire. Mon appel au Conseil vise à faciliter les choses aux parties en accélérant le processus de déploiement des effectifs recommandés de 5 537 officiers et hommes de troupe dans la deuxième phase, et d'une mission de maintien de la paix dans la troisième phase, afin de s'appuyer sur l'élan déjà communiqué par cette très importante session.

L'importance du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ne saurait être surestimée pour le succès de la mise en oeuvre de l'Accord. Je me félicite donc de l'initiative prise par la Banque mondiale et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance de financer la

première phase du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion lancé par le Gouvernement de la République démocratique du Congo en 1997. J'espère que les réunions ultérieures du Comité politique de la Commission militaire mixte permettront de planifier et de mettre au point la deuxième phase du programme, tel qu'indiqué au chapitre 9 de l'Accord de Lusaka.

Toutefois, je souhaite aussi souligner que le déploiement d'une mission de maintien de la paix n'est pas une fin en elle-même, mais vise à faciliter l'établissement d'un nouvel ordre politique interne à long terme en République démocratique du Congo, tâche pour laquelle, nous le savons tous, le Président Ketumile Masire a été nommé. C'est à cette fin que la communauté internationale doit engager des ressources suffisantes dans les négociations politiques intercongolaises. Je crois sincèrement que si le processus interne ne porte pas fruit, nous risquons de revenir à la case de départ. Je souhaite donc saisir cette occasion pour remercier les pays qui ont déjà promis des contributions en faveur de ces négociations.

Je voudrais ajouter que les questions qui se dégagent des situations de conflit que nous avons examinées ce mois-ci ne sont pas particulières à ces pays, non plus qu'elles sont particulières aux régions concernées. Ces problèmes sont plutôt communs à toute l'Afrique. Ils dépendent également du respect des obligations découlant des normes et conventions internationales.

Lorsque nous nous sommes réunis la semaine dernière pour discuter de l'impasse dans la mise en oeuvre de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka, la principale question qui a occupé tous nos esprits était la réaffirmation de l'engagement des parties à l'égard de l'Accord qu'elles ont toutes volontairement signé. L'un des messages les plus importants de la séance extraordinaire consacrée à la République démocratique du Congo est la nécessité de respecter le principe de droit international *pacta sunt servanda*, qui signifie que les accords et les stipulations des parties à un contrat ou à un traité doivent être observés et respectés.

Il y a d'autres leçons à tirer du «mois de l'Afrique», particulièrement en ce qui concerne la situation en République démocratique du Congo. Ces leçons devraient cependant être examinées dans le contexte de l'espoir qu'elles apporteront à l'Afrique au XXIe siècle.

L'un des points de convergence dans le débat de la semaine dernière avait trait à la question de traiter de façon adéquate la dimension externe du conflit en République démocratique du Congo et à la nécessité, par conséquent, de convoquer une conférence internationale sur la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs. Nous sommes convaincus, dans la région, que le problème qui se pose en République démocratique du Congo dépasse largement les limites territoriales du pays. Ainsi, pour atteindre une solution permanente et globale, il est nécessaire de considérer les causes profondes du problème. Il faudra donc examiner les questions de la paix et de la sécurité, ainsi que celles de la démocratie et du développement des pays de la région, puisque la paix, ce n'est pas seulement la simple absence de guerre.

En ce qui concerne la dimension interne, je voudrais lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle fasse preuve de plus de compréhension au moment où la République démocratique du Congo, ou de fait tout autre pays africain, s'engage dans un programme de démocratisation. L'Afrique, de manière générale, a eu l'idée immense de promouvoir les principes de démocratie et d'édifier des institutions démocratiques.

Certains reculs, il faut le reconnaître, ont été enregistrés sur le continent. La volonté de l'Afrique au cours des 10 dernières années, cependant, a été telle que même lorsque de tels reculs se sont produits, nous avons pansé nos plaies et nous sommes repartis de l'avant. Lors de la trente-cinquième session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'est tenue en Algérie, nous avons pris en outre la décision de suspendre la participation aux réunions de l'OUA de tout pays dont le gouvernement arrive au pouvoir par des moyens inconstitutionnels, avec prise d'effet à partir de l'année dernière. Aujourd'hui, l'Afrique est convaincue que ce n'est que par un système politique inclusif que les citoyens peuvent contribuer à modeler le destin de leur pays.

Pour ce qui concerne expressément la République démocratique du Congo, nous espérons qu'une fois que la paix sera consolidée dans ce pays, que la démocratie pourra s'y épanouir et que la stabilité politique et économique y régnera, la communauté internationale pourra y investir directement. Nous espérons également que les institutions financières internationales et les gouvernements pourront envisager d'annuler la dette de la République démocratique du Congo afin de permettre au pays d'entreprendre sa reconstruction économique sur des données nouvelles.

Je souhaite réaffirmer que l'Afrique a la volonté, la détermination et la vision de travailler pour la paix et le développement au XXIe siècle. Cependant, la vision ne peut être réalisée que si l'Afrique travaille en partenariat avec

ses alliés du monde entier, puisque l'Afrique n'est pas une île. Hier, l'Afrique avait besoin de l'aide et de la coopération de la communauté internationale. Elle en a encore besoin aujourd'hui et elle en aura besoin dans l'avenir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous remercions très sincèrement le Président Chiluba d'être resté parmi nous pour nous transmettre ce message très important. Je suis certain que mes collègues s'associent à moi pour lui dire que nous accorderons une grande attention à ce problème, et que nous l'accueillerons au Conseil de sécurité chaque fois qu'il souhaitera nous demander de l'aider à accélérer et à consolider le processus de paix de Lusaka. Nous avons écouté avec grande attention ses propos avisés et le remercions des paroles aimables qu'il nous a adressées.

**M. Gurirab** (Namibie) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue à M. Howard Wolpe, un ami personnel de longue date, qui continue de servir la cause de l'Afrique bien après la fin de son mandat à Washington en tant que Président du Sous-Comité sur l'Afrique de la Chambre des représentants.

Avant de commencer ma déclaration, je souhaiterais dire quelques mots à propos de l'Airbus de Kenya Airlines qui s'est écrasé en mer, avec 168 passagers et 10 membres d'équipage à bord, en allant d'Abidjan (Côte d'Ivoire) à Nairobi, via Lagos (Nigéria). Nous n'avons pas la liste des passagers et nous n'aurons pas connaissance immédiatement de la nationalité de ceux qui ont péri. Nous sommes choqués et attristés par cette tragédie. En ce moment de grande tristesse, nous tenons à exprimer toutes nos condoléances au Gouvernement et au peuple du Kenya ainsi qu'à tous les pays frappés.

Alors que nous achevons ce «mois de l'Afrique» — initiative sans précédent consacrée aux problèmes africains et à la recherche de solutions à ces problèmes —, c'est un bilan extrêmement positif que nous pouvons faire des efforts immenses qui ont été réalisés par la Présidence américaine, à bien des égards, pour organiser des séances ainsi que diverses consultations très utiles qui ont rassemblé toutes les parties intéressées. Monsieur le Président, cela a été votre réalisation et, une fois encore, nous vous rendons hommage pour vos qualités brillantes de dirigeant, et nous saluons également vos collaborateurs dévoués pour un travail fort bien fait.

Nous sommes heureux de voir que le Président Chiluba a choisi de retarder son départ afin de participer personnellement à cette séance de clôture du Conseil. Le Président Chiluba coordonne avec beaucoup de conviction le processus de paix en République démocratique du Congo, et il est également à la tête des efforts faits en vue d'appliquer rapidement l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka. L'importante déclaration qu'il a faite ce matin a rappelé avec force qu'il était urgent de faire progresser ce processus et d'éliminer tous les obstacles afin que nous puissions nous concentrer sur les véritables questions — à savoir la réalisation de progrès — plutôt que de gaspiller du temps et des ressources dans des manigances politiques inutiles.

Nous nous réjouissons également de la présence dans cette salle de la Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud et du représentant du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Président Bouteflika de l'Algérie. Ma soeur, Mme Zuma, a célébré son anniversaire à New York au cours du «mois de l'Afrique», dans un froid glacial, bien loin du soleil des tropiques, tout comme mon frère, M. Salim et moi-même si vous voulez bien le croire.

Je sais qu'ils ont travaillé dur au cours de leur séjour à New York pour accélérer la mise en oeuvre des engagements pris collectivement, ici, par les dirigeants régionaux de l'Afrique et le Conseil de sécurité. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a lui-même partagé avec ces dirigeants ses plans pour un déploiement efficace de la force de maintien de la paix des Nations Unies en République démocratique du Congo.

La déclaration présidentielle adoptée mercredi dernier et le projet de résolution que le Conseil va examiner doivent renforcer l'élan acquis en tenant compte du prochain sommet des dirigeants régionaux qui aura lieu à Lusaka, dans le sillage du «mois de l'Afrique».

Monsieur le Président, la séance que vous avez convoquée pour examiner la situation en République démocratique du Congo, initiative inédite, a bénéficié de la participation d'un grand nombre de chefs d'État africains. C'était la première fois que des chefs d'État parties à un conflit s'adressaient au Conseil de sécurité. Ces dirigeants ont réaffirmé leur engagement envers l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka, ce qui a créé un élan qui nous incite tous à assumer nos responsabilités collectives en vue d'une application totale et rapide de cet accord. Tout comme les dirigeants ont renouvelé leur engagement envers ce dernier, nous espérons que le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble feront de même.

Ceci étant, nous demandons à nouveau à la communauté internationale de fournir l'assistance matérielle et l'appui politique dont a besoin la Commission militaire

mixte (CMM). À cet égard, nous avons été confortés dans nos attentes par les annonces de contributions à la CMM faites par le Canada, la France, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique, le Japon et d'autres pays amis et par leur volonté de renforcer le dialogue intercongolais, sous la direction avisée de Sir Ketumile Masire. Nous les remercions tous de cette générosité et nous encourageons nos amis et partenaires à suivre leur exemple.

Les dirigeants ont fait ce qui leur incombait : ils ont signé l'Accord de cessez-le-feu, ils continuent de l'observer dans des conditions difficiles et ils se sont rendus à New York pour réaffirmer leur engagement d'aller de l'avant. Le Conseil de sécurité ne doit pas retarder l'autorisation d'un déploiement rapide d'observateurs militaires auquel devrait faire suite une opération de maintien de la paix en bonne et due forme en République démocratique du Congo. Nous voudrions ici souligner l'importance qu'il y a à donner, au titre d'un mandat découlant du Chapitre VII, des ressources logistiques et financières à cette force de maintien de la paix pour lui permettre de faire face à la situation sur le terrain en vue de hâter la paix, la stabilité et la réconciliation dans le pays.

Nous coopérerons avec votre délégation, Monsieur le Président, et avec les autres délégations du Conseil de sécurité pour veiller à ce que l'on évite tout retard inutile dans l'autorisation du déploiement des observateurs militaires et des forces de maintien de la paix. Nous croyons que l'Argentine commencera sa présidence demain sur une base solide et nous admirons les qualités personnelles de l'Ambassadeur Listre, ainsi que son attachement aux principes et idéaux de la Charte des Nations Unies.

Nous sommes tous d'accord pour dire que le conflit en République démocratique du Congo a une dimension aussi bien interne qu'externe. Les problèmes économiques et sociaux qui se posent aujourd'hui au peuple congolais sont le résultat de plus de 30 ans d'une dictature extrêmement cruelle, d'abus et d'abandon. La communauté internationale devrait donc l'aider dans ses efforts pour édifier et consolider un nouveau système politique qui fasse une place à tous. Alors que le peuple congolais oeuvre en vue de démocratiser son pays, il est important que les autres pays de la région en fassent de même.

Pour ce qui est de la reconstruction de la région des Grands Lacs et de l'Afrique centrale, la proposition faite par la délégation de la France d'une conférence internationale sur la paix, la stabilité, la démocratie et le développement dans la région, qui serait organisée par l'ONU et l'OUA, s'imposait depuis longtemps et revêt une importance critique pour la sécurité, le développement et la prospérité de tous. La Namibie appuie totalement cette proposition et prend note de la position analogue exprimée par le Président Chiluba.

Dans la culture africaine, une personne sans foyer est considérée comme étant sans racines — comme un orphelin désorienté et rejeté. Le fait de ne pas avoir de foyer est un déshonneur pour la personne et une honte pour la famille et s'accompagne d'un traumatisme mental très important. Il n'est donc guère surprenant que les Africains, ainsi heureusement que beaucoup d'autres délégations, et le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, l'infatigable Mme Ogata elle-même, aient demandé une aide urgente et accrue pour remédier à la situation honteuse et inhumaine dans laquelle se trouvent, en Afrique, des millions de réfugiés et de personnes déplacées. Une assistance généreuse et soutenue est nécessaire d'urgence en réponse aux appels globaux interinstitutions de l'ONU, afin de venir en aide à ces malheureux. Ces femmes, ces hommes et ces enfants sont pris dans des conflits armés et des guerres civiles auxquels ils ne peuvent rien; ils aspirent à voir se manifester la solidarité mondiale.

Une fois de plus, il faut que cesse la fourniture d'armes aux mouvements rebelles et aux autres groupes armés en Afrique si nous voulons que le continent puisse jouir d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables. Les pays producteurs d'armes, dont la plupart sont des pays non africains, peuvent nous aider à cet égard en assurant la prévention de ce phénomène dangereux.

Dans un autre domaine difficile, nous avons tous entendu les statistiques sur le VIH/sida en Afrique et nous sommes tous au courant de ses effets dévastateurs. Une fois de plus, nous demandons à nos amis fidèles et à nos partenaires de nous aider à limiter et finir par vaincre cette pandémie mondiale, qui atteint en Afrique le maximum de gravité.

L'ex-Président Mandela a exprimé avec une grande passion la vision qu'il a du processus de paix d'Arusha. Il a dit :

> «Les malheurs du peuple burundais nous touchent tous et diminuent notre humanité à tous. Ce n'est pas pour faire une faveur à ce pays ou à ce continent que la communauté internationale accorde son attention et son énergie à cette question. L'échec de ceux qui ont la responsabilité d'offrir sécurité et développement social au peuple burundais ne représente pas un événement fortuit qui se produit à la périphérie. Il touche au

> coeur même de nos obligations communes en tant qu'êtres humains... Ce sont là certaines des questions les plus sensibles dans les négociations et nous devrons directement leur faire face si nous voulons que processus mène à une paix durable pour le Burundi.» (*S/PV.4091, p. 5*)

En outre, à la même réunion du Conseil sur le Burundi, on a reconnu qu'il était important de donner au processus de paix d'Arusha un large appui. Nous espérons que cet appui politique, logistique et financier continuera d'être accordé au Président Mandela pour lui permettre de mener à bien son mandat le plus rapidement possible. Nous savons que c'est là le souhait le plus ardent de la majorité du peuple burundais qui souffre. Nous devons à tout prix éviter une autre catastrophe humaine dans ce pays.

En ce qui concerne la situation en Angola, les préoccupations exprimées au Conseil ont été multiples. Mais la situation humanitaire venait en tête des priorités, avec des milliers de réfugiés traversant la frontière vers le Congo, la République démocratique du Congo, la Zambie et la Namibie et souffrant d'un manque extrême d'aliments, d'abris et de soins de santé. Nous espérons qu'avec l'extension de l'administration de l'État à l'ensemble du pays, la situation redeviendra bientôt normale et la sécurité sera rétablie. Dans ce contexte, la communauté des donateurs devrait continuer généreusement de contribuer tant en nature qu'en espèces à l'Appel interinstitutions des Nations Unies pour l'Angola, afin d'aider les institutions concernées à bien faire leur travail et à sauver des vies partout.

Nous nous félicitons de la réaffirmation par le Gouvernement angolais de son attachement au Protocole de Lusaka. Ceci facilite la tâche des Nations Unies, de l'OUA et de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Il convient également de noter que le Gouvernement a ratifié l'Accord relatif au statut de la mission, qui sera sans doute suivi de dispositions d'ordre pratique pour que la mission puisse commencer sérieusement son travail. Une fois de plus, nous exigeons que l'UNITA respecte ses obligations au titre du Protocole de Lusaka et des résolutions du Conseil de sécurité sans y attacher aucune condition.

Dans ce contexte, nous rendons vivement hommage à l'Ambassadeur Robert Fowler pour sa présidence pleine d'imagination et très active et pour l'excellent travail qui est fait par le Comité des sanctions sur l'Angola. Nous attendons l'examen par le Conseil du rapport complet, ainsi que des recommandations sur les violations des sanctions imposées contre l'UNITA. Les États Membres et tous les autres États doivent respecter leurs obligations d'arrêter toute assistance à l'UNITA et collaboration avec celle-ci.

Enfin, je dirai que même si les êtres humains sont généralement attachés à leur passé, notre salut dépendra essentiellement de la manière dont nous nous préparerons à l'avenir. Ainsi, alors que nous entrons dans le XXIe siècle, plutôt que de rester à jamais prisonniers du passé, nous devons, sans oublier ce passé, nous tourner vers l'avenir avec détermination et confiance et, lorsque nous nous quitterons après cette rencontre mémorable à New York, nous devrons oeuvrer de concert dans l'intérêt de la République démocratique du Congo, de l'Afrique, de l'ONU et du monde dans son ensemble. Ce sera sans aucun doute le cadeau le plus précieux que nous pourrons offrir aux enfants du monde. Embarquons-nous donc dès maintenant dans ce voyage difficile mais qui sera sans nul doute gratifiant.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Namibie de sa déclaration très importante et des paroles aimables qu'il a adressées à l'Ambassadeur Wolpe, à moi-même et à la présidence américaine. Je voudrais simplement faire une observation : en tant que Président de l'Assemblée générale, il recevra officiellement une lettre adressée par quelques membres du Conseil de sécurité, proposant que l'Assemblée générale examine également la question du sida. Cette lettre lui sera transmise ultérieurement au cours de la journée; je voulais informer chacun d'entre vous de l'arrivée de cette lettre. Elle a été rédigée à l'initiative de trois membres du Conseil qui en parleront sans doute plus tard.

J'ai maintenant l'insigne privilège de donner la parole à la Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Mme Dlamini-Zuma. Une fois de plus, je lui souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité; nous attendons sa déclaration avec beaucoup d'intérêt.

**Mme Dlamini-Zuma** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, mon gouvernement remercie la délégation des États-Unis qui a consacré ce mois pendant lequel elle assumait la présidence du Conseil de sécurité à des débats sur l'Afrique. Je voudrais également remercier le Secrétaire général des efforts qu'il a faits pour résoudre les problèmes africains. Nous arrivons à la fin d'un mois extraordinaire au Conseil de sécurité, qui a été consacré à l'examen de questions difficiles concernant l'Afrique, dont certaines ont été abordées pour la première fois. Sans doute, n'avons-nous pas trouvé de solutions durables à ces questions, mais nous avons néanmoins progressé sur la voie de la réalisation d'une paix durable. L'Afrique a eu le privilège

de voir plusieurs de ses présidents intervenir devant cet auguste organe.

L'on peut aisément comprendre que l'accent ait été essentiellement mis sur certains conflits en Afrique, qui menacent la vie, la liberté et les foyers de tant de personnes. Le coût, en termes de vies et d'occasions perdues, des conflits en République démocratique du Congo, en Angola, au Burundi et en Sierra Leone est déjà beaucoup trop élevé. Le Président Chiluba a parlé avec éloquence de ces divers conflits et de ce qui doit être fait. Et mon frère, M. Gurirab, en a fait de même. En effet, je n'aurais normalement pas pris la parole après le Président Chiluba et mon frère car, dans ma culture, les jeunes ne parlent pas après les anciens. Mais je dois obéir au protocole du Conseil de sécurité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je note que le Président de l'Assemblée générale me fait signe qu'il n'est pas d'accord avec vous sur ce point.

**Mme Dlamini-Zuma** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Cela ne concerne pas l'âge mais la position que l'on occupe dans la vie.

L'Accord du Lusaka tente d'apporter une solution d'ensemble à ce conflit très complexe. Il est donc important de noter que la nature du conflit qui sévit en République démocratique du Congo est multidimensionnelle et que si l'un des aspects de l'Accord de Lusaka n'est pas mis en oeuvre, nous ne verrons peut-être jamais s'installer une paix durable dans ce pays. C'est pourquoi nous espérons que ce projet de résolution sera rapidement adopté afin que nous puissions aller de l'avant dans l'application de l'Accord de Lusaka.

Je pense que nous avons fait des progrès solides sur certaines de ces questions et nous nous tournons à présent vers les parties concernées et vers le Conseil de sécurité pour qu'ils nous aident à rétablir une paix durable dans ces régions en proie à des troubles. Je voudrais dire que même en cette période difficile, il incombe à chacun d'entre nous de nous laisser guider par la reconnaissance qu'il y a une autre Afrique bien différente et très éloignée des champs de bataille meurtriers, et que nous ne devons pas uniquement considérer l'Afrique comme un lieu de conflit. Il y a une Afrique où les semences de la démocratie et de la tolérance ont trouvé un terrain fertile et donnent des fruits sains et doux.

La majorité des Africains vivent à présent dans des systèmes de gouvernance démocratique et sont libres d'élire ceux à qui ils confient la responsabilité de diriger et de déterminer leur propre avenir. Un grand nombre de pays africains ont récemment mené à bien des élections démocratiques et d'autres se préparent à faire de même, donnant ainsi à la démocratie une juste chance de réussir.

Les peuples de l'Afrique sont aujourd'hui à l'avant-garde d'une révolution démocratique silencieuse; ils ont voté pour un avenir de démocratie et de paix. Non seulement, nous chérissons pleinement ces nobles valeurs, mais nous les confortons comme des préalables indispensables à un processus de développement durable et à un avenir prospère. Cela annonce en effet l'aube d'un nouveau «siècle africain» et nous sommes convaincus que notre continent accomplira beaucoup de choses au cours de ce siècle.

Il est une réalité très cruelle toutefois, alors que l'Afrique mobilise ses forces et ses énergies pour poursuivre sa renaissance, que le fléau du VIH/sida, avec ses terribles conséquences pour l'Afrique et l'ensemble du monde, dévaste notre continent. C'est un problème social, économique, politique et de santé, qui menace de décimer l'Afrique et d'autres régions du monde. Si cette épidémie n'est pas enrayée, le «siècle africain» ne pourra pas se réaliser. De nombreux pays africains, y compris le mien, ont lancé des campagne de sensibilisation de grande envergure sur le VIH/sida, avec les ressources limitées dont ils disposent. Certaines de ces campagnes ont eu un grand succès mais elles ne seront probablement pas à elles seules suffisantes pour inverser cette tendance de manière décisive. La communauté internationale doit demeurer aux côtés de l'Afrique dans l'âpre combat qu'elle mène contre cette maladie qui ne reconnaît aucune frontière géographique, politique ou économique.

Il est temps de consolider les relations entre l'Afrique et la communauté internationale en les fondant sur la coopération et le respect mutuel, et la communauté internationale ne doit pas seulement s'intéresser à l'Afrique en période de crise mais également participer sur une base durable et à long terme au développement de l'Afrique. Nous saluons les initiatives qui ont déjà été lancées par certains pays et organisations à cet égard. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

Un partenariat plus étroit doit être forgé entre l'Afrique et le monde développé afin de l'aider à consolider les tendances positives que nous observons sur le continent, à la fois dans les domaines politique et économique. Le continent africain a toutefois besoin d'un développement à long terme permettant à chacun d'avoir un niveau de vie satisfaisant.

En s'acquittant de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde entier, le Conseil de sécurité peut jouer un rôle essentiel en garantissant des conditions de paix et de stabilité qui permettront au développement de devenir solide et durable. Ceci reste un défi énorme. Je suis, toutefois, convaincue que le système des Nations Unies peut jouer un rôle encore plus important pour la renaissance de notre continent. Nous devrions donc tous voir comment cet organe mondial très influent peut mettre tout en oeuvre à cette fin au cours du millénaire qui nous attend. Et je suis sûre que ce «mois de l'Afrique» au Conseil de sécurité a apporté une grande contribution en vue de la réalisation de cet objectif.

Une fois de plus, je vous remercie Monsieur le Président, et je souhaite aux membres du Conseil de sécurité ainsi qu'à l'Argentine, qui présidera le Conseil le mois prochain, plein succès pour que le processus de paix et de stabilité dans notre continent se concrétise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence des États-Unis. J'espère qu'elle pourra rester parmi nous aussi longtemps que son emploi du temps le permet — je sais qu'il est très serré — car après la série des observations, nous espérons aborder ce que nous appelons la «règle Greenstock» et avoir un échange très ouvert, auquel participeront le Président Chiluba, le Président de l'Assemblée générale et elle-même.

L'orateur suivant est mon ami le représentant de l'Algérie, qui prendra la parole au nom de l'Organisation de l'unité africaine. Nous regrettons que M. Salim Salim ait dû repartir à l'improviste en Afrique, mais le représentant de l'Algérie est un remplaçant on ne peut plus approprié.

**M. Baali** (Algérie) : Monsieur le Président, le Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'Alger avait déclaré 2000, année de la paix, de la sécurité et de la solidarité sur notre continent. Vous-même avez voulu faire du premier mois du nouveau millénaire celui de l'Afrique, et, à bien des égards, il l'a effectivement été. En vous investissant aussi généreusement dans notre cause, vous avez mérité de l'Afrique, laquelle vous en remercie.

Des conflits qui opposent depuis trop longtemps des frères et des voisins ont ainsi bénéficié de l'attention du Conseil de sécurité. Des tragédies qui endeuillent des millions d'Africains et qui, souvent, sont la cause en même temps que la conséquence directe ou indirecte de ces conflits ont également fait irruption dans son ordre du jour. Même les médias, généralement oublieux de l'Afrique et indifférents à ses drames, à ses efforts et à ses attentes, nous ont, le temps de votre brillante présidence, fait l'honneur de s'intéresser à notre continent.

Maintenant que votre présidence s'achève et que l'intérêt des médias s'est de nouveau relâché, il nous apparaît approprié et utile de nous employer à tirer ensemble, dans la sérénité et la transparence, les conclusions de ce qui s'est dit entre ces murs, de nous remémorer ces images fortes que la présence de tant d'illustres chefs d'État africains a laissées en chacun d'entre nous, de mesurer le poids des engagements pris afin de traduire ceux-ci en actes et d'ouvrir en somme de nouvelles perspectives à la relation que l'Afrique entend établir avec les Nations Unies.

Ce qu'il importe de relever, d'emblée, c'est cette formidable volonté des pays africains de tourner définitivement la page des conflits. Qu'il s'agisse du différend entre l'Éthiopie et l'Érythrée, de la situation au Burundi ou en Sierra Leone, ou encore en République démocratique du Congo, l'Afrique a pu en effet, au prix de patients et délicats efforts, élaborer elle-même des plans de règlement et lancer des processus en vue de rétablir la confiance entre les belligérants et de restaurer la paix, la sécurité et la stabilité.

Cette détermination de l'Afrique à se réconcilier avec elle-même et à s'engager sur la voie du redressement s'est, en cette enceinte, affirmée avec éclat au cours de ce «mois africain». Si c'était cela qui était attendu d'elle, elle qui en avait déjà pris l'engagement solennel, en juillet dernier à Alger, c'est aujourd'hui chose faite.

Maintenant qu'il a pris acte, ici même à New York, de la volonté souveraine de l'Afrique de vivre en paix et de se conformer aux engagements que ses dirigeants ont librement contractés, il appartient au Conseil de sécurité d'aller au-delà des déclarations de bonnes intentions et d'apporter, sans hésitation ni retard, à notre continent, l'appui et l'assistance auxquels il a droit.

Ceci signifie d'abord que le Conseil devra désormais se départir de son attitude passée à l'égard de l'Afrique, en particulier lorsqu'il s'agit de déploiement des forces de maintien de la paix. Ceci vaut, à l'évidence, pour la République démocratique du Congo où la Commission militaire mixte de l'OUA est parvenue, non sans mal et malgré un manque avéré en hommes et en moyens, à faire globalement respecter la cessation des hostilités, et où le processus de Lusaka ne peut être mené à bon terme que lorsque le Conseil de sécurité aura autorisé le déploiement, sur le

terrain, de Casques bleus en nombre suffisant et investis des prérogatives nécessaires pour un vrai retour à la paix.

L'Accord de Lusaka auquel les parties ont renouvelé leur attachement et le Conseil de sécurité son appui, est, à cet égard, tout à fait clair en ce qu'il appelle à une coordination étroite entre l'OUA et l'ONU, qui, de notre point de vue, est absolument essentielle pour le succès du processus de Lusaka et qui, à ce titre, doit être davantage renforcée avec le plein accord des parties, dans la confiance et la transparence. L'adoption dans des délais rapides d'une résolution autorisant le déploiement des 500 observateurs et des quatre bataillons devant les accompagner constituerait de ce point de vue un signal fort de la part du Conseil de sécurité qu'il a entendu et compris le message de l'Afrique.

Ceci signifie ensuite que la vigilance du Conseil de sécurité ne doit, en aucun cas, se relâcher concernant les autres conflits qui secouent le continent et qu'il doit continuer à apporter son plein appui politique aux efforts en cours de l'OUA en vue de circonscrire les foyers de tension, de parvenir à la paix ou de la consolider. Il doit également faire montre de disponibilité, de bonne volonté et de célérité chaque fois que l'Organisation panafricaine a besoin de son assistance technique, logistique, financière ou en matière de maintien de la paix.

Ceci signifie aussi que les actions engagées par le Conseil en vue de sensibiliser l'opinion publique internationale aux drames engendrés par la propagation du sida et ceux vécus par les réfugiés, doivent être suivis d'effet et être efficacement relayés dans les forums appropriés, c'est-à-dire au niveau de l'Assemblée générale où un Groupe de travail sur l'Afrique est sur le point d'entamer ses travaux, au niveau du Conseil économique et social, des institutions de Bretton Woods et des institutions et organisations spécialisées du système des Nations Unies.

Ceci signifie enfin qu'une plus large concertation et une plus grande coordination devraient s'instaurer entre l'OUA et l'ONU en ce qui concerne les questions africaines. Dans le cas du Conseil de sécurité, aussi bien la présidence en exercice de l'OUA que le Secrétariat devraient être étroitement associés au processus de consultations et de prise de décisions. Dans ce contexte, je me réjouis de pouvoir partager aujourd'hui avec le Conseil certaines des préoccupations et des attentes de l'Afrique.

Bien plus, comme l'ont montré les dernières réunions du Conseil en décembre dernier, nous pourrions tenter d'instituer des consultations et une coordination régulières et plus structurées entre le Conseil et l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'envoi d'émissaires communs, l'établissement de groupes de travail et la tenue de réunions conjointes pourraient également se révéler utiles et appropriés.

De la même manière, le renforcement par l'ONU des capacités africaines en matière de maintien de la paix, y compris par la formation de troupes, l'échange de personnels et la conclusion d'arrangements établissant des partenariats de logistique, constituent des voies qu'il vaut la peine d'explorer.

Mais bien plus que cela, ce que l'Afrique, qui veut se relever, attend de l'Organisation des Nations Unies, c'est qu'elle l'accompagne dans son entreprise de redressement, et qu'elle l'aide à mobiliser les ressources financières dont elle a cruellement besoin et qui, d'année en année, se réduisent alors même que le poids de la dette se fait plus pesant et le prix des produits de base qu'elle exporte de moins en moins rémunérateur.

En s'attaquant comme elle le fait aujourd'hui avec détermination aux causes du sous-développement et en oeuvrant à la promotion des droits de l'homme et à la démocratie, l'Afrique a bien compris que c'est la pauvreté, l'ignorance et l'intolérance qui sont à l'origine des conflits qui la déchirent. C'est là un domaine où le Conseil de sécurité peut intervenir utilement en prévenant des conflits qui seraient autrement plus coûteux en hommes et en ressources, l'autre Conseil, celui en charge de l'économique et du social, devant quant à lui, nécessairement s'impliquer en coordination avec le premier, une fois les conflits maîtrisés, dans le processus de consolidation de la paix en aidant à la restauration de la confiance, de la stabilité et au retour à la vie normale, d'une manière générale.

Telles sont, Monsieur le Président, les premières conclusions que la présidence de l'OUA a voulu partager avec vous à l'issue d'un mois où l'Afrique a été au coeur des préoccupations de la communauté internationale. Elle espère qu'elles seront pleinement prises en compte et que le Conseil, loin de se lasser de l'Afrique, continuera à lui accorder sa pleine attention et que, sous la présidence russe, le dernier mois de l'an 2000 sera témoin d'une Afrique plus paisible, plus sûre et plus solidaire, en un mot du renouveau de notre continent.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous espérons vivement qu'avant la levée de cette séance, nous pourrons entendre des réponses informelles du Président Chiluba, des Ministres des affaires étrangères Dlamini-Zuma et Gurirab et avoir un échange de vues dans le cadre de ce que j'ap-

pellerai «les dispositions Greenstock». Je voudrais dire que je n'ai pu imposer durant ce mois cette discipline au Conseil que l'Ambassadeur Greenstock a réussi à dicter le mois dernier. Je laisse à l'appréciation des membres les raisons qui font qu'il est meilleur que moi dans cet exercice. Mais j'espère que nous pourrons écouter le Président Chiluba et la Ministre des affaires étrangères Dlamini-Zuma, vu que tous deux envisagent de quitter aujourd'hui les États-Unis.

Les membres du Conseil de sécurité vont maintenant intervenir, avec d'abord le Représentant de la République populaire de Chine. Il s'agit de sa dernière intervention ici en tant que Représentant permanent de la Chine. Je sais qu'il a déjà dit cela auparavant et a été sollicité de rester. Nous sommes très heureux qu'il soit resté pour ce débat important. Nous vous remercions d'avoir prolongé votre séjour avec nous, Monsieur l'Ambassadeur, au cours de la semaine dernière alors que vous aviez d'autres obligations. Nous écouterons avec intérêt votre allocution et nous vous souhaitons de nouveau plein succès au nom de votre grand pays.

**M. Qin Huasun** (Chine) (*parle en chinois*) : Au nom de la délégation chinoise, je voudrais d'abord saluer le Président zambien Chiluba, le Ministre namibien des affaires étrangères et Président de l'Assemblée générale, M. Gurirab, la Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Mme Dlamini-Zuma, le représentant du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ainsi que d'autres hôtes éminents à la réunion d'aujourd'hui.

Monsieur le Président, je voudrais aussi vous exprimer ma vive gratitude ainsi qu'à la Mission permanente des États-Unis pour votre excellent travail, et vous remercier pour vos paroles aimables et vos voeux de réussite que vous venez d'exprimer à l'occasion de mon départ. Mes nombreuses années aux Nations Unies, et surtout au Conseil de sécurité, seront certainement l'étape la plus mémorable dans ma carrière diplomatique. Je saisis cette occasion pour remercier tous mes collègues ici présents, tous les Représentants permanents ainsi que le Secrétariat et son personnel pour l'appui et la coopération qu'ils ont apportés, à moi-même ainsi qu'à la Mission permanente de la Chine, au cours des dernières années.

Un règlement effectif et opportun des conflits africains a toujours été une tâche majeure pour le Conseil de sécurité. Au cours des récentes années, j'ai pris part à de nombreuses séances du Conseil sur les questions africaines. Il y a eu des réussites et des échecs, des progrès encourageants et des revers. Nous sommes encouragés par le fait que la situation en République centrafricaine, en Guinée-Bissau, en Sierra Leone et dans plusieurs autres régions est en voie de stabilisation. Dans le même temps, nous notons avec inquiétude que le référendum proposé au Sahara occidental n'a toujours pas eu lieu. Le chaos règne et les combats font rage en Somalie, et le conflit en République démocratique du Congo s'éternise.

Il serait juste de dire qu'au cours des dernières années, le Conseil a fait des efforts pour régler des questions africaines. Après la présentation par le Secrétaire général d'un rapport global sur l'Afrique en 1998, le Conseil a tenu des débats publics sur le rapport et a adopté une série de mesures de suivi. Des séances furent convoquées à deux reprises au niveau des Ministres des affaires étrangères, en 1997 et 1998, pour discuter des questions africaines. Nous nous sommes également réunis à plusieurs reprises, l'an dernier, dans cette salle pour examiner ces questions.

Mais il faudrait noter que jusqu'à présent l'action du Conseil est loin d'avoir été adéquate. Il y a encore plus de rhétorique que d'actions concrètes. Après les crises du Kosovo et du Timor oriental, le Conseil a fait l'objet de critiques croissantes de pays africains et de la communauté internationale lui reprochant d'appliquer un double critère. Éliminer rapidement cette disparité constitue un défi majeur pour le Conseil.

Il est encourageant de noter que le Conseil l'a compris et s'apprête à remédier à la situation. Au cours du premier mois du millénaire, nous avons débattu d'un certain nombre de questions africaines telles que la situation en République démocratique du Congo, en Angola, au Burundi ainsi que des réfugiés et du VIH/sida en Afrique. Je crois comprendre qu'un projet de résolution est en cours d'élaboration concernant l'envoi d'observateurs militaires et de contingents en République démocratique du Congo. Nous espérons sincèrement que cet élan sera maintenu et que des résultats concrets verront rapidement le jour.

C'est la dernière fois que je suis présent à une séance du Conseil de sécurité. Je me souviens que le 29 septembre dernier, j'ai fait une observation en cinq points sur la manière dont la communauté internationale devait traiter les questions africaines. Je ne répéterai pas ces points aujourd'hui, mais je voudrais souligner que le Conseil, par principe, doit donner la priorité aux questions africaines, écouter l'opinion des pays et des peuples africains, faire preuve de la volonté politique nécessaire, engager des ressources matérielles et financières adéquates et travailler en étroite collaboration avec les organisations régionales en Afrique. Ainsi, il contribuera davantage encore à la préven-

tion et au règlement des conflits sur le continent africain et jouera un rôle encore plus actif dans l'accomplissement de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui lui a été confié par la Charte des Nations Unies.

La Chine a toujours attaché une grande importance aux questions africaines, a toujours appuyé les demandes légitimes et les positions raisonnables des pays africains, et a participé activement aux débats du Conseil sur l'Afrique. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement m'a donné instruction de retarder mon départ afin que je sois présent au débat public de la semaine dernière sur la République démocratique du Congo et au débat de clôture d'aujourd'hui. Je voudrais souligner que le Gouvernement chinois est disposé à s'associer au reste du monde pour manifester à nouveau notre volonté de résoudre les questions africaines et de contribuer à rendre la paix et la stabilité aux Africains le plus rapidement possible.

**M. Dejammet** (France) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de m'associer aux paroles de deuil qui ont été exprimées par le Ministre des affaires étrangères de la Namibie à propos de la catastrophe aérienne qui a frappé nos amis du Kenya.

Et, permettez-moi également d'exprimer notre reconnaissance au Président de la Zambie ainsi qu'au Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, pour leur présence ici aujourd'hui.

À propos d'un débat bienvenu, dont vous avez eu l'initiative et qui a permis heureusement pendant ces quelques semaines sous votre autorité de combiner les réflexions de caractère général, les réflexions thématiques et puis l'examen de situations particulières avec l'espoir que cette conjonction de réflexions générales et d'examen portant sur des situations plus précises permettra de déboucher sur des actions concrètes.

D'abord la réflexion de caractère général : je crois que l'ensemble des débats que vous avez suscités a d'abord permis d'évaluer en priorité la nécessité pour la communauté internationale de continuer d'être aux côtés de l'Afrique, comme l'a souligné le Ministre des affaires étrangères en Afrique du Sud, et donc à la nécessité de l'aide, et de l'aide publique. On a beaucoup parlé au bénéfice des progrès de la mondialisation, on a beaucoup parlé des mérites du développement du commerce international en substitut à l'aide publique. Je crois en fait que la réalité démontre que l'aide publique au développement demeure absolument nécessaire. Il faut savoir assister.

À cet égard, même la réunion que vous avez tenue, de caractère tout à fait différent (c'était une réunion parfaitement privée), mais que vous avez organisée avec le sénateur Jesse Helms, n'a pas été inutile parce que le sénateur a évoqué l'aide offerte par son pays et l'a rattachée aux résolutions des Nations Unies. C'est une bonne chose; ça prouve qu'il comprenait que les États-Unis devaient effectivement appliquer en tout domaine les résolutions de l'ONU mais pour citer un seul exemple, le chiffre de l'aide publique au développement de la France, qui est un pays bien moins riche que les États-Unis, est pratiquement équivalent au chiffre total qui a été mentionné par le sénateur Helms. Ce qui prouve, je crois, qu'il y a beaucoup à faire et que tout le monde devrait s'efforcer de se rapprocher des pourcentages qui ont été fixés par les Nations Unies et par la communauté internationale, en ce qui concerne le volume de l'aide.

Aide pour aider en priorité, je le répète, l'Afrique. Car à l'origine de bien des difficultés, de bien des crises, de bien des conflits, il y a, il faut le reconnaître, un problème de dénuement, un problème de pauvreté.

Aide en faveur des réfugiés et des personnes déplacées. De ce point de vue, l'exposé de Mme Ogata était tout à fait intéressant, car Mme Ogata démontrait qu'elle savait prendre des libertés avec le statut de son organisation et venir en aide aux personnes déplacées et non pas uniquement aux personnes réfugiées. Vous aviez attiré l'attention du Conseil, Monsieur le Président, sur ce point. Je crois que c'est tout à fait utile. Il est bien évident que face à des situations telles que celles qui sont connues par l'Angola ou la République démocratique du Congo, il faut trouver le moyen, quelles que soient les modalités administratives, techniques, constitutionnelles, d'aider les personnes déplacées à l'intérieur des pays autant que les personnes réfugiées. Et de ce point de vue, vos remarques, ainsi que celles de Mme Ogata, étaient parfaitement bienvenues.

Aide, aide pour lutter contre l'épidémie du sida puisqu'il est démontré qu'il s'agit d'un fléau qui est à l'origine en partie des situations d'instabilité et des crises en Afrique. Je me permets cependant d'insister sur un argument, sur un point, que plusieurs délégations ont développé au cours de ce débat, il ne s'agit pas uniquement de faire de la prévention, il faut savoir également traiter les malades, s'efforcer de les ramener à un état de santé suffisant, ou alors notre effort sera caractérisé par une extraordinaire iniquité : prévention dans le sud, traitement dans le nord : sans lien entre le traitement au bénéfice des personnes victimes du sida dans les pays du nord, sans aucun lien entre les deux phénomènes. J'insiste donc sur la nécessité de mettre sur

pied une conférence qui permettra aux pays du Sud d'accéder aux traitements, d'accéder aux soins, d'accéder aux médicaments, dans des conditions vraiment supportables.

Aide bien sûr pour aider les pays africains à rétablir la paix, dans les opérations de maintien de la paix. Il n'y a pas que des échecs. Mme Fréchette tout à l'heure a fait justement remarquer que le Mozambique était un succès. On pourrait en citer d'autres, avec précaution naturellement, mais enfin on peut considérer avec le recul que ce qu'ont fait les Nations Unies à propos de la République centrafricaine a permis une certaine stabilisation, et au moins à des élections de se tenir dans des conditions acceptables. Mais il a fallu monter une opération des Nations Unies.

Je voudrais également signaler le succès de ce qui a été fait par les Nations Unies à propos de la Guinée-Bissau. Certes, ceci s'est déroulé loin des caméras de télévision, certes, ceci a été fait avec beaucoup de discrétion, je crois que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Samuel C. Nana-Sinkam, a très bien agi, de telle sorte que les élections ont pu avoir lieu de manière parfaitement démocratique, que des bonnes relations se sont rétablies entre la Guinée-Bissau et ses voisins, et tout ceci, je le répète, grâce à l'aide et à très faible coût, du Représentant spécial du Secrétaire général, du Secrétaire général, et donc, de l'ONU. Donc, tout ceci pour montrer que oui, l'ONU à peu de coûts, peut faire quelque chose d'utile en Afrique.

D'où l'intérêt encore une fois de toute la réflexion de caractère général que vous avez suscitée ici.

Maintenant, en ce qui concerne les situations de crise que nous connaissons. La République démocratique du Congo bien sûr. La venue à New York de presque tous les chefs d'État signataires de l'Accord de Lusaka a été extrêmement utile. Pour entendre de leur part, la reconfirmation de leur engagement à respecter, à mettre en oeuvre cet Accord, et le souhait de tous ces chefs d'État de voir se déployer rapidement une opération de maintien de la paix menée par les Nations Unies, et ce caractère est important. Pour permettre également des échanges entre les chefs d'État signataires ainsi qu'avec le Secrétaire général, afin d'obtenir du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies des éclaircissements sur ce que notre Organisation peut faire, veut faire, à l'appui du processus de paix.

Maintenant, la balle est revenue dans le camp du Conseil de sécurité. Il va donc nous falloir agir. Il va nous falloir adopter rapidement la résolution élargissant le mandat et augmentant les effectifs de la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) sur la base des recommandations du Secrétaire général, et doter les Nations Unies des ressources nécessaires, c'est-à-dire qu'il faudra payer les contributions qui seront dues, fournir du personnel et un soutien logistique. Il faudra apporter notre appui au dialogue national. Il faudra garder à l'esprit — comme nous nous y sommes engagés dans la déclaration présidentielle du 26 janvier — l'étape ultérieure de l'opération de maintien de la paix, car il y aura une autre étape, en pensant très sérieusement à la possibilité d'une sécurisation de la frontière de la République démocratique du Congo avec l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, comme l'élément d'une réponse aux exigences légitimes de sécurité de tous ces pays.

Il faudra, enfin, agir auprès de toutes les parties pour qu'elles respectent leur engagement et appliquent l'Accord de bonne foi. Il faut aussi nous préoccuper, comme cela a été suggéré par plusieurs membres du Conseil, de la question de l'exploitation illicite — du pillage, pourrait-on dire — des ressources naturelles du Congo, exploitation illicite qui pourrait constituer à la fois un objectif et un moyen de l'occupation d'une partie du territoire de ce pays par des forces étrangères. C'est là un aspect sur lequel nous devons réfléchir.

Enfin, nous devons contribuer à la réunion de cette conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs, qui est appuyée par beaucoup de membres, comme ceci nous a été rappelé ici même ce matin par le Ministre des affaires étrangères de la Namibie. Il s'agit d'une conférence internationale, dont l'idée remonte, d'ailleurs, à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) mais qui doit être organisée collectivement sous l'égide des Nations Unies pour impliquer l'ensemble de la communauté internationale, sous tous ses aspects, et notamment dans le domaine de l'aide, et puis sous l'égide également de l'OUA. Ce projet de conférence — qui, encore une fois, avait été lancé et initié dès 1994 par l'OUA — a pris quand même avec le temps un certain volume. Il faudrait maintenant essayer de le concrétiser.

Une autre situation régionale qui a attiré, à juste titre, notre attention est celle du Burundi. Les choses peuvent changer, ont déjà changé dans le bon sens grâce à la prise de fonctions et à l'autorité du Président Mandela. Nous devons lui apporter notre concours politique mais également financier. Mais gardons à l'esprit que si la situation au Burundi n'est pas bonne, il ne faut pas ajouter aux difficultés que connaît ce pays dans le domaine politique et dans celui de la sécurité. Il ne faut pas y ajouter les difficultés qui tiennent à la précarité de sa situation économique — situation de plus en plus dégradée qui ne peut, à son

tour, que nourrir les extrémismes de tous bords. En conséquence de quoi, nous devons certes allier la fermeté sur les principes — poursuite de processus de paix, cessez-le-feu, arrêt des regroupements de populations — à une aide économique internationale au bénéfice du Burundi, au bénéfice d'une population très pauvre. Ne perdons pas de vue cette nécessité de conjuguer la fermeté sur les principes et l'aide à la population de ce pays.

En Angola, il nous faut continuer d'appuyer le Protocole de Lusaka et les résolutions du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne la stricte application des sanctions contre l'UNITA, et de veiller au progrès de l'état de droit et au respect du droit international humanitaire. Nous reparlerons bientôt de cela à l'occasion des réunions consacrées à l'examen des sanctions.

En Sierra Leone, nous devons adopter le plus vite possible le projet de résolution qui élargit le mandat de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et faire passer ses effectifs à 11 000 personnes afin de consolider la mise en oeuvre toujours fragile de l'Accord de paix de Lomé.

Enfin, quelle que soit la très grande sensibilité du problème entre l'Éthiopie et l'Érythrée, et tout en reconnaissant bien volontiers les vertus de la discrétion et de la diplomatie silencieuse, nous ne pouvons ignorer ce conflit, qui a déjà fait plusieurs dizaines de milliers de morts. Le Conseil doit donc se tenir prêt, au moins intellectuellement, à apporter sa contribution concrète au règlement de ce conflit le moment venu.

On pourrait faire la même remarque à propos de la Somalie. Dès lors que les propositions du Président Guelleh de Djibouti auront été définitivement formalisées, il sera utile que le Conseil puisse mettre tout son poids dans la balance pour obtenir la mise en oeuvre de ces propositions par toutes les parties concernées.

Voilà, Monsieur le Président, ce qu'en quelques mots, il nous paraissait utile de dire pour, une fois de plus, vous remercier d'avoir consacré l'essentiel des efforts du Conseil de sécurité, sous votre présidence, à l'Afrique. Vous avez montré à ce sujet et à cette occasion l'engagement de votre pays à joindre vos efforts à ceux des autres. Nous vous en remercions et nous invitons la future présidence argentine à faire également du mois de février un autre «mois de l'Afrique» parce que les sujets que nous avons à traiter restent extrêmement importants et il s'agit de reprendre la balle qui nous est envoyée par cet excellent joueur de football américain qu'est M. Holbrooke et à transformer l'essai.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Dejammet de sa déclaration importante et de ses paroles aimables. Je le remercie également de l'appui qu'il a apporté à nos efforts au cours de ce mois, et je suis sûr qu'il continuera en ce sens.

Nous sommes heureux de donner la parole maintenant à celui qui héritera de ce projet. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, ce n'est pas le «mois de l'Afrique» mais l'«année de l'Afrique», pour reprendre les paroles du Président Chiluba. Et le relais — le marteau — sera passé dans très peu de temps à l'Ambassadeur Listre.

**M. Listre** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais m'associer aux paroles de solidarité que le Ministre des affaires étrangères de la Namibie a adressées à ceux qui ont été frappés par la tragédie aérienne survenue hier et qui a touché plus particulièrement le Kenya.

Je souhaiterais également saluer la présence dans cette salle du Président Chiluba de la Zambie, qui nous a fait un exposé brillant, sincère et profond dans le cadre du débat d'aujourd'hui. Je souhaite également la bienvenue aux Ministres des affaires étrangères de l'Afrique du Sud et de la Namibie, et je les remercie tout particulièrement des paroles chaleureuses qu'ils m'ont adressées.

Nous pensons que ce mois de janvier a été particulièrement important pour l'Afrique et pour le Conseil de sécurité. Monsieur le Président, vos qualités éminentes, votre capacité inépuisable d'initiative et votre sens de l'organisation ont joué un rôle décisif à cet égard. La région des Grands Lacs a reçu une attention prioritaire tout au long de ce mois et nous pensons que cela était nécessaire.

En ce qui concerne la République démocratique du Congo, toutes les parties présentes à New York se sont engagées dans un dialogue direct et ont renouvelé leur attachement à l'Accord de Lusaka. L'élan acquis au cours des derniers jours ne doit pas retomber. Les Nations Unies ont un rôle à jouer et une responsabilité historique à assumer en République démocratique du Congo. À cet égard, l'Argentine s'engage à travailler de manière constructive pour que le Conseil de sécurité approuve une résolution autorisant le plus rapidement possible le déploiement, dans des conditions raisonnables de sécurité, de 500 observateurs militaires, comme l'a recommandé le Secrétaire général dans son rapport publié sous la cote S/2000/30.

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre position ferme quant au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté politique de la République démocratique du Congo. En même temps, nous comprenons qu'il n'y aura pas de solution durable sans un plan adéquat relatif aux garanties de sécurité pour tous les pays de la région des Grands Lacs.

Au Burundi, nous sommes certains que l'expérience et la sagesse du Président Mandela contribueront à la réconciliation nationale. Les paroles qu'il a prononcées lors de la session historique du Conseil de sécurité du mercredi 19 janvier ont montré aux parties la voie à suivre. Nous réaffirmons notre appui au processus d'Arusha et au dialogue qui inclut toutes les parties, avec l'objectif final d'édifier et de consolider une société ouverte, démocratique et tolérante au Burundi.

Les questions de l'Angola et de la Sierra Leone ont également attiré l'attention du Conseil de sécurité au cours du mois de janvier. Nous remercions une fois de plus l'Ambassadeur Fowler, du Canada, de l'excellent rapport qu'il nous a fait à la séance du 18 janvier, après son dernier voyage en Angola. Le régime des sanctions imposé à l'UNITA commence enfin à devenir efficace. Ceci est très important car nous pensons que cela aidera à redonner confiance dans le Conseil de sécurité. Ceci étant dit, nous ne pouvons cacher notre préoccupation devant la poursuite de la lutte armée et de la situation humanitaire en Angola, situation que Mme Ogata dans sa déclaration du 13 janvier a décrite comme étant peut-être la plus grave en Afrique. Une fois de plus, nous voulons dire qu'à notre avis il n'y a pas de solution militaire qui puisse déboucher sur la paix à long terme et la stabilité en Angola. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de créer les conditions propices à un dialogue politique ouvert. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est important de maintenir une présence multidimensionnelle des Nations Unies en Angola.

Au cours de ce mois, nous avons négocié avec succès le projet de résolution qui contient un élargissement important de la composition et du mandat de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL). Nous l'adopterons, je l'espère, la semaine prochaine. Nous pensons que la MINUSIL apportera une importante contribution au processus de paix de Lomé et à la stabilité dans la sous-région.

Au cours du mois de janvier, il y a également eu deux débats publics importants sur l'Afrique : le rapport oral présenté par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le débat sur les incidences du sida à l'égard de la paix et de la sécurité en Afrique. Ces deux questions nous amènent, comme l'a dit le Vice-Président Gore devant le Conseil de sécurité le 10 janvier, à une réflexion plus vaste sur la notion de menace à la paix et à la sécurité internationales que celle que nous avons traditionnellement.

Il y a d'autres questions africaines qui n'ont pas été abordées au cours du mois de janvier et qui nécessitent notre attention. Vous avez, Monsieur le Président, qualifié à juste titre le mois de janvier, de «mois de l'Afrique». Ce fut un mois de grands efforts, de grande activité et de beaucoup de créativité. Je crois que vous et votre délégation pouvez en être fiers. Au cours de la présidence argentine en février, avec l'appui et la coopération du Secrétaire général et de tous les Membres des Nations Unies, nous nous engageons à ne ménager aucun effort pour que le Conseil de sécurité puisse continuer à contribuer à la paix en Afrique.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je souhaite bonne chance à l'Ambassadeur Listre. Dans 12 heures et 5 minutes, ce poste sera entièrement à lui.

**M. Ouane** (Mali) : Je voudrais d'abord dire que ma délégation s'associe aux voeux de compassion adressés aux familles des victimes de l'accident de l'avion de la Kenya Airways survenu au large d'Abidjan.

Je voudrais ensuite saluer la présence à cette séance du Président Chiluba et le remercier de son importante déclaration. J'associe à ces mots de bienvenue M. Theo Ben Gurirab, Président de l'Assemblée générale, et Mme Dlamini-Zuma, Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, qui ont prononcé l'un et l'autre des déclarations édifiantes.

Je voudrais également, Monsieur le Président, vous réitérer, ainsi qu'à votre délégation, l'appréciation de la délégation malienne pour votre initiative de consacrer, durant la présidence des États-Unis du Conseil de sécurité pour ce mois de janvier 2000, la plus grande priorité à l'examen des questions concernant l'Afrique.

La tenue, durant ce mois, de séances publiques du Conseil de sécurité sur les incidences du VIH/sida à l'égard de la paix et de la sécurité en Afrique, la question de l'assistance humanitaire aux réfugiés en Afrique, les situations en Angola et au Burundi ainsi que celle concernant la République démocratique du Congo — la tenue donc de ces séances a permis, certes, de mesurer davantage l'ampleur des défis auxquels l'Afrique est confrontée. Mais, surtout,

ces séances ont révélé le besoin urgent qu'il y a de déployer des efforts déterminés et concertés pour relever les défis.

La présence à ces réunions de sept chefs d'État africains, du Vice-Président Al Gore, du Secrétaire général de l'ONU et de celui de l'OUA, de nombreux ministres ainsi que de nombreuses autres hautes personnalités a conféré à nos travaux durant ce «mois de l'Afrique» une dimension particulière dont il importe de prendre la juste mesure.

Qu'il me soit permis, à cet égard, de formuler quelques observations avant de tirer quelques enseignements.

Nos délibérations au cours de ce «mois de l'Afrique» ont été utiles. D'abord, en ce qu'elles ont permis d'avoir une vision globale des problèmes concernant l'Afrique. Ensuite, en ce qu'elles invitent à l'action. Au demeurant, c'est de la sorte, c'est-à-dire par le débat public, que s'appréhendent les problèmes et que se concrétisent les mesures pour les résoudre.

De ce point de vue, chacune des séances publiques de ce mois reflète une dimension des défis actuels de l'Afrique. La séance consacrée aux incidences du VIH/sida à l'égard de la paix et de la sécurité en Afrique a permis, d'une part, d'appeler l'attention du Conseil de sécurité sur l'hypothèque que représente la pandémie du sida sur le développement de l'Afrique et, d'autre part, d'envisager la sécurité à travers un nouveau prisme plus large. La séance sur la question de l'assistance humanitaire aux réfugiés en Afrique a traité d'un des défis majeurs auxquels l'Afrique est aujourd'hui confrontée, et s'est faite l'écho de l'interpellation très forte faite au Conseil de sécurité de réagir dans l'exercice de ses responsabilités.

Les séances consacrées à l'examen des situations en Angola et au Burundi ainsi que celle concernant la République démocratique du Congo ont montré qu'en l'occurrence, comme dans les autres cas, la responsabilité première face aux problèmes africains incombe d'abord aux Africains eux-mêmes.

Ainsi, face à la pandémie du sida, les pays africains doivent, comme l'a souligné le Président Alpha Oumar Konare dans son message du 10 janvier 2000 au Président du Conseil de sécurité, mener une croisade à laquelle les dirigeants africains doivent prendre leur part de responsabilité. En Angola, au Burundi, en République démocratique du Congo comme en Sierra Leone, notamment, il doit être acquis qu'une paix durable et la réconciliation nationale ne peuvent être assurées que par le dialogue politique.

Il reste que nos délibérations au cours de ce «mois de l'Afrique» ont témoigné des attentes et des espoirs quant à une plus grande solidarité et un plus grand appui de la part de la communauté internationale pour prolonger les efforts des pays africains. Ces espoirs et ces attentes doivent reposer, de notre point de vue, sur un partenariat international devant se traduire par des actes concrets.

Ainsi, la communauté internationale doit, ainsi que l'y invite le Président Konare, intensifier la recherche mondiale sur le sida, accroître la prévention, apporter le soutien nécessaire aux millions de personnes touchées par le VIH/sida, singulièrement les hommes, les femmes et les enfants d'Afrique.

Dans le même ordre d'idées, et comme suite aux demandes formulées par les membres du Conseil à la réunion du 10 janvier, une grande priorité doit être accordée aux mesures de suivi préconisées par le secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) en étroite collaboration avec les organisations qui coparrainent cet organisme, les États Membres et d'autres partenaires internationaux. De même, nous pensons que doit être mise en oeuvre, au plus tôt, la recommandation relative à la convocation, sous l'égide du Conseil économique et social, d'une réunion de partenariat regroupant les pays donateurs, les pays d'Afrique, les industries pharmaceutiques et ONUSIDA en vue de favoriser un meilleur accès des malades des pays en développement, notamment d'Afrique, aux médicaments.

Nous pensons qu'il est essentiel également que la communauté internationale dote les organismes chargés de l'assistance humanitaire de moyens de financement suffisants compte tenu des besoins considérables auxquels l'Afrique doit faire face dans ce domaine.

De même, l'appui à l'élargissement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et le déploiement rapide d'une opération de maintien de la paix en République démocratique du Congo constituent deux mesures prioritaires auxquelles la communauté internationale doit apporter son plein appui. Les résolutions subséquentes doivent, de l'avis de ma délégation, être adoptées le plus rapidement possible.

De même, une assistance accrue au processus de paix d'Arusha est nécessaire pour appuyer les efforts du Président Mandela en sa qualité de Facilitateur pour parvenir à une solution pacifique du conflit. La communauté internationale doit apporter son plein appui également à Sir Ketumile Masire comme Facilitateur du dialogue intercongolais.

S'agissant de la situation en Angola, je voudrais, tout en confirmant l'appui de ma délégation aux activités du Comité des sanctions contre l'UNITA, sous la conduite de l'Ambassadeur Fowler, souligner la nécessité de finaliser au plus tôt les formalités de mise en oeuvre de l'Accord sur le statut de la Mission relatif au Bureau des Nations Unies en Angola dont le responsable doit être désigné le plus rapidement possible.

Quelles leçons pouvons-nous tirer au terme de ce «mois de l'Afrique»? La première, c'est que nos délibérations vont contribuer sans nul doute à une mobilisation accrue de la communauté internationale pour que s'instaurent la paix et la stabilité en Afrique. C'est pourquoi, il est de la plus grande importance que soit mis en place un mécanisme de suivi approprié. Le Conseil doit y veiller. Nous espérons que la présidence argentine, de ce point de vue, amplifiera la dynamique déjà engagée. Deuxièmement, nos délibérations ont illustré, me semble-t-il, la complexité des questions africaines, notamment dans l'examen de la situation concernant la République démocratique du Congo. À cet égard, l'appui de la communauté internationale à la tenue d'une conférence internationale sur la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs sous les auspices de l'ONU et de l'OUA nous semble une initiative bienvenue. Troisièmement, il est manifeste que l'Afrique a besoin des Nations Unies, notamment pour appuyer ses initiatives régionales comme en Sierra Leone ou pour faire face à la pandémie du sida.

Je voudrais, pour terminer, remercier la présidence américaine d'avoir initié ce «mois de l'Afrique», et vous féliciter très chaleureusement, Monsieur le Président, pour votre talent et vos efforts personnels qui ont permis au Conseil de sécurité d'aboutir, à chacune des réunions, à des conclusions opérationnelles. Je voudrais aussi remercier les autres membres du Conseil pour leur participation constructive à des délibérations si importantes pour l'Afrique.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Mali des paroles très aimables qu'il m'a adressées.

J'espère que nous pourrons avancer aussi vite que possible avec les neuf orateurs restants afin que nous puissions entendre les observations et les réponses de nos amis venus de la Zambie et de l'Afrique du Sud et que nous puissions procéder à un échange de vues.

**M. Hasmy** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux expressions de condoléances adressées par le Ministre des affaires étrangères de la Namibie à la suite de l'accident tragique d'un avion kényen.

Ma délégation se joint également aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue aux distingués invités qui participent à la séance de ce matin : S. E. le Président de la Zambie, S. E. la Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud et S. E. le Ministre des affaires étrangères de la Namibie et Président de l'Assemblée générale.

Je voudrais seulement faire quelques brefs commentaires dans la mesure où nous nous associons à bon nombre de remarques qui ont été faites par d'autres orateurs ce matin. Je voudrais vous féliciter une fois de plus, Monsieur le Président, d'avoir mis l'accent sur l'Afrique pendant ce mois de janvier où vous avez assumé la présidence du Conseil. Ce mois a été un mois utile et assurément passionnant, pendant lequel les membres du Conseil mais également l'ensemble des Membres de l'Organisation et même certains membres intéressés de la société civile ont pu apprendre beaucoup de choses. Nous avons également reçu des informations utiles sur le fonctionnement complexe de la politique américaine lors de notre réunion avec le sénateur Jesse Helms. Nous pensons que ce dialogue a lui aussi été utile.

Au cours de ce mois, nous avons examiné plusieurs questions africaines importantes et en particulier la question de la République démocratique du Congo; ce qui a été extrêmement utile. Néanmoins, d'autres questions africaines n'ont pas été abordées, notamment celles ayant trait à l'Éthiopie et l'Érythrée, à la Somalie et au Sahara occidental. Ma délégation veut espérer, et souligner, que les questions qui ont été laissées de côté ne sont pas considérées comme moins importantes. Ces questions restent importantes et nous espérons que le Conseil leur accordera autant d'attention dans les mois à venir.

Au cours de ce mois, le Conseil s'est concentré sur l'Afrique comme il ne l'avait jamais fait auparavant. L'accent mis sur l'Afrique pendant tout un mois a peut-être dissipé l'impression que le Conseil privilégiait d'autres régions. La présidence américaine du Conseil a concentré, ou reconcentré, son attention sur l'Afrique; ce dont nous félicitons, nous aussi, le Président. Néanmoins, ce qui est tout aussi important — et en fait, plus important, à mon avis — c'est la nécessité de mener des activités de suivi, comme vous l'avez vous-même souligné, Monsieur le Président. Ces activités de suivi doivent figurer au prochain ordre du jour sur l'Afrique, le mois prochain, lorsque l'Argentine assumera la présidence du Conseil, et au cours des mois suivants sous les autres présidences.

Ma délégation avait beaucoup espéré qu'au moins sur un point précis, celui de la République démocratique du Congo, le Conseil aurait été en mesure de présenter une résolution autorisant une force de maintien de la paix de l'ONU dans ce pays. Nous espérons sincèrement que nous serons en mesure de faire ce que nous n'avons pas pu faire ce mois-ci à propos de la République démocratique du Congo, sinon le mois prochain, en tout cas le plus rapidement possible, car le temps presse si nous voulons faire suite à l'Accord de Lusaka, accord qui a été mis sur pied au prix de nombreuses difficultés et qui nous semble être la seule base viable pour une solution durable du conflit dans ce pays. Notre capacité à le faire en ce qui concerne la République démocratique du Congo et à assurer toutes les activités de suivi qui nous attendent, témoignera dans une large mesure du succès de la présidence américaine du Conseil en ce premier mois du nouveau millénaire. Nous sommes certains que les États-Unis, qui ont lancé ce processus, appuieront de toutes leurs forces ces activités importantes de suivi.

Une nouvelle tâche attend le Conseil qui, comme cela a été dit ce matin, notamment par le Représentant permanent de l'Algérie, mon voisin, qui représente la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), doit passer des paroles aux actes, à des actes concrets. Je suis sûr que le Conseil sera en mesure de relever ce défi.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je sais que le Président Chiluba doit bientôt partir et je voudrais donc lui demander s'il a des observations à faire à propos de ce qu'il a entendu jusqu'ici, à titre officieux, afin qu'il nous donne son impression sur la manière dont évoluent les choses et sur ce que nous pouvons faire pour l'aider, outre son intervention importante, en se basant sur ce qu'il vient d'entendre, pour faire avancer le processus de Lusaka.

**Le Président Chiluba** (*parle en anglais*) : Je voudrais m'excuser, parce qu'à l'origine on m'avait dit que je ferais une déclaration et que je partirais. Je ne me suis pas préparé et il m'est quelque peu difficile de répondre. Je dirai simplement qu'il semble y avoir une réelle dynamique. Toutes les contributions qui ont été faites par plusieurs ambassadeurs soulignent une chose : à savoir que la disposition, la détermination et la volonté existent pour nous aider à résoudre les problèmes de la République démocratique du Congo, du Burundi et d'autres régions en proie à des conflits sur notre continent, y compris en Angola.

Monsieur le Président, je ne peux que vous encourager. Nous sommes déterminés, nous rentrons chez nous, nous aurons d'autres réunions, nous voulons suivre de près toutes ces questions. Nous voulons que le processus de paix soit mis en oeuvre dans son intégralité. Nous craignons en particulier que si le dialogue interne engagé sous la conduite de Sir Ketumile Masire échoue, cela risque de donner lieu à des accrochages et d'entraîner une nouvelle reprise générale des combats. Ainsi, nous voulons que l'ONU réagisse et, comme l'ont dit tous les ambassadeurs, nous voulons moins de belles paroles et davantage d'actes. Je pense que ce message s'adresse à chacun d'entre nous.

Je voudrais remercier tous les ambassadeurs qui ont pris la parole, les ambassadeurs de la Chine, de la France, de la Malaisie et du Mali. Je retournerai dans ma région avec un message indiquant que le Conseil de sécurité est plus disposé qu'auparavant à nous aider à cet égard.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je crois que le Président a bien saisi le message dont il a la charge. S'il n'a pas le temps d'entendre l'orateur suivant, nous le comprendrons. Nous le remercions infiniment d'être revenu à New York pour nous confier notre mission finale.

**Sir Jeremy Greenstock** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Il ne fait de doute que le «mois de l'Afrique» a été à certains égards un risque calculé. Il a appelé l'attention sur un continent dont les problèmes sont énormes et où le Conseil de sécurité a fait beaucoup d'efforts mais sans parvenir aux résultats que nous escomptions et auxquels s'attendaient les Africains. Mais je pense personnellement que c'était une initiative exceptionnelle qui méritait amplement d'être entreprise, ne serait-ce que pour montrer publiquement la nécessité d'un effort accru sur l'Afrique. Je crois qu'en soi, cela valait la peine. Cela a, bien sûr, suscité des attentes. Je ne pense pas que le Président Chiluba et les Ministres des affaires étrangères de l'Afrique du Sud et de la Namibie auraient été parmi nous ce matin s'ils n'avaient pas voulu s'assurer que le Conseil de sécurité concrétisait ses paroles. Je pense que c'est ce que nous avons à faire.

Nous avons vu des résultats concrets. Le débat sur le Burundi a été une plate-forme importante pour le rôle de facilitation de l'ancien Président Mandela. La séance sur l'Angola a permis de mettre la pression sur les fournitures d'armes. Le Ministre d'État de mon pays, Peter Hain, a fait une nouvelle déclaration en Afrique du Sud aujourd'hui, pour souligner la détermination du Royaume-Uni de suivre les violations spécifiques des sanctions et de traduire leurs auteurs en justice. Le débat sur la République démocratique du Congo a permis aux parties de renouveler leur fort attachement à Lusaka, et a rendu plus probable l'envoi rapide d'une force de maintien de la paix en République démocratique du Congo. Le débat sur le sida a également

placé la question au coeur de l'ordre du jour du Conseil, et je crois qu'il serait approprié de porter cela à l'attention de l'Assemblée générale mais aussi que le Conseil suive le débat sur le sida pour voir, en liaison avec d'autres organes des Nations Unies, comment nous faisons l'action antisida des Nations Unies.

La préoccupation particulière du Conseil de sécurité à l'égard de l'Afrique n'a pas commencé ce mois-ci et ne s'achèvera pas avec le mois. Nous avons déjà ces deux dernières années consacré beaucoup de temps à essayer d'aider les Africains à redresser l'Afrique. Certains de nos efforts ont, peut-être, été mieux ciblés que d'autres. Le message de Mme Ogata à propos des réfugiés et des personnes déplacées était très important. Mais je ne pense pas que le Conseil sait comment nous allons y donner suite. Il y a des tâches innombrables qui ont porté jusqu'à la rupture les ressources du Conseil et du Secrétariat. Comment allons-nous aborder le problème des ressources?

Mon impression d'ensemble est cependant que le bilan du Conseil sur l'Afrique s'améliore. Nous avons maintenant une importante opération de maintien de la paix en Sierra Leone, que la Vice-Secrétaire générale a qualifiée de test le plus immédiat du Conseil en Afrique. La Mission des Nations Unies en République centrafricaine va bientôt être couronnée de succès. Les efforts de l'Ambassadeur Fowler sur l'Angola ont véritablement fait pression sur ceux qui violent les sanctions contre l'UNITA. Un autre exemple est constitué par le travail accompli par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) concernant le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Même si le Conseil ne s'en est pas saisi, il y a eu une bonne coordination entre l'ONU et l'OUA dans un effort de médiation très discret et confidentiel qui, je crois, commence à porter des fruits.

Nous nous sommes, cependant, intéressés tout particulièrement à la République démocratique du Congo. Je crois que cela va maintenant être le test le plus remarquable pour savoir si le mois en valait la peine. Le Royaume-Uni espère qu'on entamera immédiatement la rédaction d'un projet de résolution et qu'elle pourra être achevée cette semaine. Les parties à l'Accord de Lusaka ont indiqué très clairement que plus il faut attendre le déploiement de ces observateurs pour surveiller le cessez-le-feu et le redéploiement des forces, moins il est probable que leurs engagements tiennent et que la réconciliation nationale devienne une réalité.

Les efforts déployés par les États-Unis le mois écoulé ont par conséquent montré l'importance d'une diplomatie de haut niveau et de grand effet pour faire des progrès sur les questions de l'Afrique. Mais n'oublions pas l'importance des autres initiatives — moins visibles et, sans doute, de moindre importance, mais qui, en fin de compte, sont tout aussi essentielles au travail des Nations Unies en Afrique et pour le triomphe des actes sur les paroles.

En décembre, le Ministre Peter Hain a présidé une séance sur l'Afrique dans cette salle dont il a tiré un certain nombre de conclusions. Il a noté qu'il y avait un large consensus en faveur de consultations et de coordination régulières et structurées entre le Conseil et l'OUA et les organisations régionales, l'utilisation accrue des instruments comme les envoyés communs et les missions communes — une question que l'Ambassadeur Baali a évoquée ce matin — et des réunions plus régulières entre le Conseil de sécurité, l'OUA et les organisations sous-régionales. M. Hain a également attiré l'attention sur les besoins de l'Afrique en matière de maintien de la paix, et sur la nécessité de renforcer les capacités, sur lesquels nous devons faire davantage rapidement.

Tous ces points doivent faire l'objet d'action. Je voudrais en particulier que s'instaure un dialogue plus régulier avec l'OUA, que nous n'avons pas encore établi. Je crois que nous aurions pu en parler avec le Secrétaire général Salim s'il avait été là. Nous devons maintenant nous assurer que cela se produise sur une base régulière. En partie fort de cela, je voudrais faire une modeste proposition pour mettre en exergue certaines des idées suivantes tirées du «mois de l'Afrique». Je suggère que les experts de l'Afrique au Conseil constituent un groupe de travail officieux mais permanent pour examiner les problèmes de l'Afrique — en marge des exigences quotidiennes des réunions d'information du Secrétariat, des renouvellements de mandats et d'autres tâches du Conseil. Le but de ce groupe ne serait pas de rédiger des déclarations ou des résolutions mais de voir si le Conseil utilise tous les outils appropriés dont il dispose pour le suivi du mois, pour demander pourquoi certaines questions n'ont pas peut-être été portées à l'attention du Conseil, pour voir si un groupe d'amis ou un groupe de contact pourrait avoir une contribution utile sur un point précis inscrit à l'ordre du jour du Conseil, pour vérifier si les dispositions des résolutions du Conseil sur l'Afrique sont bien appliquées, et voir si des exposés faits par l'OUA ou par les représentants du Groupe africain pourraient être utiles au travaux du Conseil. Ce groupe de travail pourrait tenir des réunions régulières avec le représentant du Président ou du Secrétaire général de l'OUA. Nos collègues auront d'autres idées, et nous attendons avec intérêt d'en discuter ici et de manière plus officieuse. Nous nous réjouissons à l'idée que la présidence argentine fera avancer certaines des idées dès qu'elle pourra les inscrire au calendrier. Mais d'une manière ou d'une

autre, convenons aujourd'hui d'utiliser l'énergie, l'imagination et la concentration qu'a générées le «mois de l'Afrique» pour alimenter un effort constant et productif.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni de ses paroles aimables d'appui. Je voudrais une fois de plus souligner l'importance du travail de précurseur fait durant les séances tenues sous la présidence du Royaume-Uni au mois de décembre.

**M. Duval** (Canada) : Monsieur le Président, le Canada se félicite des initiatives que vous avez prises en janvier. Ces initiatives marquent une étape vers un engagement plus vigoureux du Conseil et de ses membres en faveur de l'Afrique. Aujourd'hui, plusieurs orateurs l'ont mentionné, le défi principal que nous avons à relever consiste à traduire ces engagements en actions concrètes et, comme vient de le souligner l'Ambassadeur Greenstock, à donner à notre action en Afrique une plus grande efficacité.

Nous nous félicitons également du débat qui est intervenu sur des questions thématiques, telles que le sida, les réfugiés et les personnes déplacées, auxquelles l'Afrique est confrontée. Ces réunions soulignent l'importance de la sécurité humaine dans le mandat et les travaux du Conseil et montrent que pour bien déboucher sur l'action, les réunions publiques doivent être l'occasion d'entendre et de se faire entendre. À ce titre, ce mois est plein d'enseignements.

Le Canada salue la participation du Facilitateur Mandela pour le Burundi, du Facilitateur Masire pour la République démocratique du Congo, du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Salim Salim, ainsi que du Président Chiluba, l'un des principaux architectes de l'Accord de Lusaka. Il s'agit encore d'une étape importante pour l'établissement d'une relation plus étroite et davantage axée sur la collaboration entre le Conseil de sécurité et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ainsi qu'entre le Conseil et les chefs de file des autres initiatives régionales et infrarégionales en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique.

Nous attendons avec impatience l'adoption rapide de la résolution sur laquelle nous nous sommes accordés au cours de ce mois pour assurer le déploiement d'une mission de maintien de la paix en Sierra Leone. Le nouveau mandat de la MINUSIL est un modèle à suivre pour les prochaines missions qui exigeront un maintien de la paix vigoureux, un engagement à agir vigoureusement et à déployer des effectifs en rapport avec les besoins sur le terrain. Il s'agit également de la première mission dotée d'un important volet désarmement, démobilisation et réinsertion, ce qui montre que lorsque le besoin s'en fait sentir, les membres du Conseil savent tirer les leçons des expériences du passé, et dans le même esprit, nous savons gré au Secrétaire général de son initiative visant à la création d'un centre de déminage, qui est considérée comme une mesure importante pour protéger les civils.

Nous avons été honorés de la présence du Haut Commissaire Ogata. Elle a souligné à juste titre à quel point le rôle du Conseil était important lorsqu'il s'agissait de répondre rapidement au besoin de protection et d'assistance des millions d'Africains déplacés. Le sort des populations touchées par la guerre dépend directement de notre action ou de notre inaction. La communauté internationale se doit d'adopter des mesures plus énergiques pour éliminer les causes profondes des déplacements de populations, et le Canada apporte sans réserve son soutien à Nelson Mandela et au Ministre des affaires étrangères namibien qui, lors de leurs interventions au Conseil, ont souligné que tous ceux qui sont engagés dans des conflits en Afrique doivent s'engager à respecter la paix, la démocratie et les droits de l'homme. Cette responsabilité est incontournable.

L'établissement d'une paix durable commande que tous ceux qui sont impliqués dans des conflits — les gouvernements comme les autres — sont responsables de la protection des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur territoire et de la création des conditions nécessaires à leur retour. Ils doivent également permettre à tous ceux qui en ont besoin d'avoir un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire et ils doivent garantir la sûreté, la sécurité et la liberté de mouvement du personnel de l'Organisation des Nations Unies et des organismes qui lui sont associés.

Le Canada est profondément préoccupé par les nombreuses attaques perpétrées contre le personnel de l'ONU, notamment contre le personnel recruté localement et le personnel responsable de l'aide humanitaire. Nous avons vu de telles agressions au cours des derniers mois en Angola, au Soudan, en Somalie. L'augmentation spectaculaire du nombre de victimes dans les rangs du personnel humanitaire exige que nous agissions de toute urgence pour assurer leur protection. Des mesures pratiques doivent être prises afin d'assurer la protection des populations civiles et du personnel humanitaire, et les responsables des actes criminels doivent être également traduits en justice. Tous ceux qui se livrent à des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire doivent être rapidement traduits en justice si nous voulons mettre un terme à la culture d'impunité.

Nous nous félicitons de l'appui vigoureux apporté par les membres du Conseil aux efforts en cours visant à donner un effet aux sanctions imposées par le Conseil contre l'UNITA. Il sera essentiel que le Conseil examine en détail et rapidement les recommandations du Groupe d'experts. Nous avons, au cours du mois passé, attiré l'attention du Conseil de sécurité sur les informations pertinentes que nous avons obtenues en Angola sur la situation actuelle de l'UNITA et sur la manière dont elle opère. Ces informations ont été communiquées au Groupe d'experts du Comité des sanctions contre l'Angola, et il en tiendra compte lorsqu'il fera des recommandations sur la manière de renforcer l'efficacité des sanctions imposées par les Nations Unies.

Nous avons également porté à la connaissance du Conseil de sécurité les informations que nous avons réunies sur les deux avions des Nations Unies qui ont été abattus, et sur ceux qui sont accusés de ces actes. Nous engageons le Conseil à identifier officiellement les responsables de ces actes criminels et à s'assurer qu'ils seront poursuivis.

Le Canada est convaincu que le nouveau Facilitateur du processus de paix d'Arusha, le Président Nelson Mandela, réussira à amener toutes les parties, y compris les groupes rebelles, à conclure un accord de paix. Nous souhaitons réitérer que nous soutenons une solution politique négociée, que nous considérons comme le meilleur moyen d'établir une paix durable, afin de permettre au Burundi de retrouver un développement durable et à long terme, afin que l'aide au développement puisse y trouver son efficacité.

Le Canada condamne la politique du Gouvernement burundais visant à forcer les populations à se déplacer pour les regrouper dans des camps auxquels le personnel humanitaire a un accès limité. Il s'agit d'une violation des droits fondamentaux des Burundais. Ces camps doivent être démantelés et toutes les parties au conflit doivent garantir un accès sûr et sans entrave aux populations victimes ainsi que la protection et le respect des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur des territoires et de permettre à ceux qui le désirent, de rentrer en toute sécurité chez eux.

La réunion publique sur la République démocratique du Congo a permis de renouveler le processus de paix. Il est crucial que des membres du Conseil s'associent à cet effort. Lors de leurs interventions, au cours de cette réunion, les orateurs ont souligné qu'il était important de mettre en oeuvre aussi rapidement que possible les divers éléments de l'Accord de Lusaka. Nous espérons également que le Facilitateur du dialogue intercongolais disposera des ressources nécessaires pour commencer ses travaux. Son rôle contribuera largement aux efforts visant à garantir la stabilité ainsi qu'un développement démocratique et institutionnel en République démocratique du Congo.

Les conclusions de l'enquête indépendante de l'action de l'ONU au Rwanda démontrent la responsabilité d'agir rapidement et efficacement pour protéger les populations exposées à un danger imminent, et la responsabilité qui incombe à la communauté internationale. La responsabilité d'appliquer le cessez-le-feu et toutes les dispositions de l'Accord de Lusaka incombent cependant en premier lieu à ses signataires. Toutefois, une présence internationale de maintien de la paix est nécessaire pour aider les divers participants à mener à bien cette tâche et pour renforcer la confiance dans le processus de paix.

Le Conseil est en train d'élaborer un projet de résolution concernant la phase II de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC). Ma délégation réaffirme sa conviction que les missions dans les régions instables, telles que la République démocratique du Congo, devraient être dotées d'un mandat fort et de ressources fortes. Si nous sommes satisfaits du consensus qui s'établit entre les membres du Conseil, selon lequel la prochaine phase devrait s'inscrire dans le cadre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, les effectifs proposés par le Secrétaire général nous paraissent insuffisants pour mener à bien le mandat de la MONUC et garantir la sécurité du personnel.

Nous désirons encore une fois souligner à quel point il est important de fournir un soutien, notamment financier, à la Commission militaire mixte et d'encourager l'harmonisation rapide de ses activités avec celles de la MONUC.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Pour terminer, nous voulons vous féliciter, Monsieur le Président, et vous remercier de vos efforts au cours de ce mois.

(*L'orateur poursuit en espagnol*)

Nous souhaitons poursuivre ce travail très novateur avec l'Ambassadeur de l'Argentine.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Canada de ses aimables paroles exprimées en trois langues.

**M. Mustapha** (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais d'abord féliciter et saluer le Président Chiluba, le Ministre des affaires étrangères de la Namibie et Président actuel de

l'Assemblée générale, le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, et mon frère l'Ambassadeur Baali, parlant au nom du Président Bouteflika, Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Je voudrais saluer ses efforts constants et appuyer sa proposition concernant l'importance de la coordination entre l'OUA et le Conseil de sécurité.

Je voudrais aussi, en commençant, vous indiquer que nous vous sommes très reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir consacré le mois de janvier 2000 à l'étude des questions africaines. Il y a un certain nombre de questions qui, nous sommes tous d'accord, sont très importantes, et nous considérons que votre choix a été extrêmement sage. En plus des questions importantes en matière de paix et de sécurité dans certains pays africains, nous n'avons pas oublié des questions générales très importantes pour l'ensemble du continent, comme la question des réfugiés et du sida. Nous traiterons peut-être à l'avenir d'autres questions qui ne sont pas moins importantes, comme la lutte contre la pauvreté et la famine qui sont parmi les principales raisons des conflits et de la détérioration de la situation politique et sociale, ainsi que de la sécurité. Nous avons accordé la plus grande importance à mettre un terme au conflit en Angola. La présence du Président Nelson Mandela dans cette salle aura été un événement significatif qui a mis en relief l'importance de la poursuite du processus de paix d'Arusha, de l'appui du Conseil de sécurité à ses efforts et le soutien continu de la communauté internationale. Quant à la réunion sur la République démocratique du Congo, elle aura aussi été, sans aucun doute, d'une importance considérable.

Des participants ont lié le problème du VIH/sida et la question des réfugiés aux problèmes de paix et de sécurité en Afrique. Comme nous arrivons maintenant à la fin du mois de janvier 2000, et pas pour autant la fin du «mois de l'Afrique», nous espérons que chaque année sera une «année de l'Afrique». J'aimerais ici rappeler la nécessité de donner un suivi aux résultats de ces réunions, comme un grand nombre d'orateurs l'ont déjà souligné avant moi, afin que l'Afrique puisse rester pour le Conseil, tout au long de l'année, une priorité essentielle et que nous puissions transformer une volonté politique sincère et des promesses en actions concrètes.

Dans ce contexte, permettez-moi de faire quelques remarques. Premièrement, en ce qui concerne le VIH/sida, le débat nous a amenés à prendre davantage conscience du danger que représente cette pandémie et de l'importance qu'il y a à adopter rapidement une stratégie globale et stable, en coordination avec les institutions spécialisées, afin de mettre fin à l'escalade de cette épidémie. Les engagements pris lors de cette réunion sur ce sujet, et je pense en particulier à ceux mentionnés par les représentants d'ONUSIDA, offrent à la communauté internationale le meilleur encouragement à faire d'autres efforts et à en assurer le suivi. Nous attendons maintenant avec impatience les rapports qui seront présentés par ONUSIDA concernant ce qui sera réalisé dans la mise en oeuvre des nombreuses recommandations dans ce domaine.

Pour aborder un autre sujet, le Conseil de sécurité a souligné l'importance qu'il y a à redoubler nos efforts pour permettre au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) d'apporter une assistance humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées dans leur propre pays, et pour trouver une solution à leurs problèmes et situations. Nous savons que le Conseil y accorde beaucoup d'importance. Nous voudrions insister, comme d'ailleurs ceux qui nous ont précédés, sur le fait qu'il faut prendre des mesures pratiques maintenant pour mettre en oeuvre les propositions présentées par Mme Ogata, du HCR. Une fois de plus, nous aimerions réaffirmer l'appel de la communauté internationale à assister les États africains, à les aider à construire la capacité nécessaire pour faire face au problème des réfugiés et des personnes déplacées, et également pour faire face aux causes profondes de ces situations, pour trouver des solutions politiques qui aideraient à instaurer la paix, le développement et la stabilité dans la région.

Quant au conflit qui perdure en Angola, considéré comme l'une des plus grandes difficultés auxquelles la communauté internationale en général et le Conseil de sécurité en particulier sont confrontés, nous aimerions ici répéter notre satisfaction devant l'annonce faite par le Gouvernement angolais qu'il s'en tiendrait strictement au Protocole de Lusaka comme base du processus de paix. Nous demandons à l'UNITA, qui est la partie responsable au premier chef de la poursuite de cette guerre, de prouver qu'elle respecte les engagements qui découlent du Protocole de Lusaka. Le fait que le Conseil de sécurité ait accepté à l'unanimité de trouver une solution au conflit en Angola, d'obliger l'UNITA à cesser son attitude de défi à l'égard de la communauté internationale et de maintenir le régime de sanctions contre l'UNITA constitue, je pense, un signe clair de la détermination du Conseil. Dans ce domaine, nous attendons d'examiner le rapport présenté par le Comité des sanctions, qui proposera de nouvelles mesures que le Conseil pourrait adopter.

En étudiant la situation au Burundi, le Conseil a renouvelé son appui résolu au processus de paix d'Arusha. Nous avons entendu le Président Mandela nous exprimer ses opinions et ses conseils sur le processus de paix d'Arusha.

Nous espérons qu'il pourra nous présenter très bientôt une nouvelle évaluation de ce qui aura été réalisé. La résolution 1286 (1999) du Conseil de sécurité a lancé un appel à toutes les parties, et il nous incombe d'évaluer dans un proche avenir dans quelle mesure cette résolution est respectée par les parties.

Quant au débat sur la République démocratique du Congo, nous avons une fois de plus réaffirmé notre position par l'intervention que vous avez prononcée au nom du Conseil, Monsieur le Président, concernant l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de la République démocratique du Congo, ainsi que la souveraineté sur ses propres ressources naturelles, conformément à la Charte des Nations Unies et à la Charte de l'OUA. Il s'agit là d'un des résultats les plus importants de cette réunion. Nous avons demandé l'arrêt immédiat de toutes les hostilités militaires et le retrait de toutes les forces étrangères du territoire de la République démocratique du Congo. Ce sont les conditions de base nécessaires pour la période de transition. Le Conseil a montré son soutien à l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka et sa détermination à cet égard. Cette réaffirmation montre encore une fois que cet Accord est la voie qui mène à une solution.

Il faut maintenant accélérer l'envoi d'observateurs militaires en République démocratique du Congo. Nous espérons que le Conseil adoptera dans l'immédiat une résolution prorogeant le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, conformément aux recommandations du Secrétaire général présentées dans son rapport du 17 janvier 2000 (S/2000/30). Nous attendons de toutes les parties au conflit qu'elles coopèrent avec la Mission des Nations Unies et avec l'Envoyé spécial des Nations Unies, et les soutiennent. Le degré de coopération avec la Mission nous montrera comment l'Accord de Lusaka sera mis en oeuvre. Nous devons également souligner l'importance d'établir un dialogue national au cours de la prochaine phase et nous espérons que la communauté internationale, et l'Organisation des Nations Unies en particulier, pourront appuyer ce dialogue et les activités du Président Masire en lui donnant les ressources nécessaires et en coopérant avec lui.

La séance sur la République démocratique du Congo a ouvert un dialogue constructif entre toutes les parties au conflit, les signataires de l'Accord de Lusaka, le Conseil de sécurité et le Secrétaire général. Elle a également donné la possibilité à certaines parties au conflit de se retrouver assises autour d'une table et d'entamer un dialogue direct et immédiat. Il s'agit là d'une grande réussite. Nous comptons vivement que de telles réunions se répéteront. Nous sommes optimistes quant à toute initiative permettant d'entamer le dialogue entre les parties parce que le dialogue permet la compréhension, établit la confiance et accélère la marche vers l'organisation d'une conférence internationale sur la situation dans la région des Grands Lacs, comme l'ont proposé l'Égypte et la France.

Pour terminer, nous croyons que ces réunions accessibles à tous ont permis d'accroître la transparence des activités du Conseil. La participation directe des parties aux discussions nous donne une occasion de dialogue sans pareille et encourage la solution de tels problèmes. Il n'y a pas d'autre moyen que le dialogue. Les résultats sont très positifs et je crois qu'au Conseil nous sommes maintenant convaincus que nous devons travailler rapidement pour régler les questions qui ont été discutées. Nous voulons proposer dans ce contexte que le Conseil procède à des évaluations pratiques de l'efficacité de l'application des résultats obtenus.

Permettez-nous, à la fin de ce mois et de votre remarquable présidence, Monsieur, de souhaiter dès maintenant la bienvenue au prochain Président, le représentant de l'Argentine. Nous attendons avec impatience de connaître un nouveau mois d'activités énergiques et de relance du Conseil. Nous assurons déjà au nouveau Président toute notre coopération et nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Je voudrais m'associer à ceux qui m'ont précédé pour exprimer nos sincères condoléances aux familles des victimes de l'écrasement d'un avion kényen.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais faire, en ma qualité de Président, quelques observations sur deux points très importants mentionnés par le représentant de la Tunisie. Premièrement, en ce qui concerne la résolution du Conseil de sécurité, les membres sont en train d'examiner un texte, en consultation étroite avec l'Ambassadeur Listre, et ce texte est en cours de distribution. S'agissant de la rapidité avec laquelle ce texte sera adopté, je sais que nombre de pays africains souhaitaient qu'il puisse l'être en janvier. La rapidité avec laquelle nous allons l'examiner sera, en fait, déterminée par les réactions qu'il suscitera.

Deuxièmement, le représentant de la Tunisie a fait une autre observation très importante, que je souhaite relever, concernant l'appui apporté à la Commission militaire mixte (CMM) et à l'ancien Président Masire. Cet après-midi, je vais distribuer une lettre — ce qui sera ma dernière activité en tant que Président du Conseil — afin de porter à l'attention des États Membres le souhait unanime du Conseil de

sécurité de les voir appuyer ces deux missions. Nous avons déjà des contributions des États-Unis d'un montant de 2 millions de dollars, du Japon, de 500 000 dollars et du Canada, de 1 million de dollars. J'espère que tous les membres du Conseil apporteront un soutien, ne serait-ce que symbolique, même s'il ne s'agit que de 10 000 ou 25 000 dollars. Et j'espère également que d'autres États Membres, qui sont nombreux à être représentés aujourd'hui, apporteront également une contribution financière, dans la mesure de leurs moyens, pour que nous ne nous retrouvions pas dans la situation regrettable, que j'ai pu constater personnellement en Bosnie, lorsque, après la signature des Accords de paix de Dayton, le Haut Représentant, Carl Bildt — qui n'était pas responsable devant l'ONU mais qui avait des responsabilités tout à fait similaires — ne recevait d'argent de personne et ne disposait que du contenu de sa valise et d'un téléphone portable personnel au cours des premières semaines pourtant si délicates. Cela était tout à fait lamentable et a nui à la mise en oeuvre des Accords de Dayton. Nous ne voudrions pas que la mise en oeuvre des Accords de Lusaka subissent le même sort que ceux de Dayton.

**M. Hamer** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : J'aimerais m'associer aux orateurs qui ont exprimé avant moi leur profonde tristesse suite à la tragédie qui a frappé le Kenya et la Côte d'Ivoire.

Je souhaiterais faire quelques observations générales concernant notre «mois de l'Afrique» et me pencher ensuite sur la situation en République démocratique du Congo. La présidence américaine — et cela est bien peu dire — a adopté une approche de haute visibilité à l'égard de certaines questions africaines. Cette approche a eu, selon nous, la vertu supplémentaire de correspondre parfaitement au souhait d'améliorer la transparence du Conseil, déjà exprimé par ma délégation et par la plupart des délégations des membres non permanents.

Il convient de souligner en passant que notre «mois de l'Afrique», qui a été couronné de succès, n'aura pas été un mois de conseillers juridiques. Monsieur le Président, votre approche dynamique a fait des merveilles pour éliminer bon nombre d'actes de procédure inutiles, et j'espère que les prochains présidents du Conseil de sécurité vous en sauront gré.

Grâce à vos efforts, Monsieur, le Conseil est revenu au centre de la scène internationale, en raison non seulement de sa réunion très fructueuse sur le Burundi, qui a bénéficié de la présence du Président Mandela, mais également des séances consacrées à la tragédie du sida, qui a des conséquences particulièrement dramatiques sur l'Afrique, à la République démocratique du Congo et à d'autres questions africaines. Ce retour sur le devant de la scène est très important. Un Conseil de sécurité qui n'aurait pas le soutien du public perdrait de son efficacité, et vous, Monsieur le Président, avez beaucoup fait pour nous sensibiliser à ce point.

Nous devons cependant rester prudents. L'appétit du public pour les débats du Conseil n'est certainement pas insatiable. Nous devons réserver ces événements à des causes particulières et garder suffisamment de temps pour pouvoir nous concentrer sur la préparation — moins visible mais tout aussi essentielle — des mesures que prend le Conseil.

Alors, que faire maintenant? On espère que, d'ici à la prochaine réunion ministérielle sur l'Afrique, prévue pour septembre de cette année, l'attention sans relâche que le Conseil portera aux problèmes africains aura commencé à porter ses fruits. Par exemple, il est évident que la réunion ministérielle sur la République démocratique du Congo était tout à fait pertinente, car elle a permis d'attirer l'attention sur le suivi des résolutions 1196 (1998), 1197 (1998) et 1209 (1998), relatives respectivement à l'embargo sur les armements, aux mécanismes de maintien de la paix et aux mouvements illicites d'armes à destination et à l'intérieur de l'Afrique.

Je vais à présent essayer de tirer quelques brèves conclusions du débat de la semaine dernière sur la République démocratique du Congo. Selon nous, ce débat a confirmé que l'Accord de Lusaka était la seule solution possible, ce qui montre que nous sommes sur la bonne voie. Mais le trajet s'annonce difficile, comme le montrent les violations récentes du cessez-le-feu. Il est très encourageant de constater, cependant, que les contacts entre les différents protagonistes sont maintenant possibles et fructueux, et que ce débat aura rappelé à la communauté internationale qu'il est urgent de mener à bien l'Accord de Lusaka. Enfin, l'ONU est sur le point de se lancer dans un exercice de mise en oeuvre de l'Accord de Lusaka sur la base du rapport du Secrétaire général (S/2000/30).

Je pense qu'il est important de rappeler aux membres du Conseil et aux autres États la déclaration faite à la presse par la présidence britannique du Conseil, le 22 décembre 1999. Par cette déclaration, les membres du Conseil ont réaffirmé la volonté de l'ONU de participer sérieusement à ce processus. Mais, en même temps, ils ont souligné que pour pouvoir jouer son rôle dans une opération de maintien de la paix, l'ONU devait être certaine que les parties elles-mêmes étaient déterminées à s'abstenir de tout acte hostile

et à respecter le cessez-le-feu. Cela reste notre ligne directrice pour notre future participation.

Tout règlement en République démocratique du Congo dépendra essentiellement de la manière dont nous traiterons des problèmes vitaux et très réels des mouvements illégaux d'armes à destination et à l'intérieur de l'Afrique, et du problème connexe de l'exploitation illégale des ressources naturelles de la République démocratique du Congo et, j'ajouterai, d'autres régions riches en ressources de l'Afrique comme, notamment, l'Angola et la Sierra Leone. Ma délégation et d'autres ont insisté la semaine dernière sur la nécessité d'adopter une approche pratique, passant notamment par des embargos volontaires sur les armements, pour faire face à ces problèmes.

La manière dont nous traitons du problème des Interahamwe, des ex-Forces armées rwandaises et autres groupes sera tout aussi cruciale dans la recherche d'une solution. Selon nous, cette solution ne saurait être obtenue par des moyens militaires. L'exemple du Mozambique — où on a conjugué des arrangements financiers et juridiques pour encourager les soldats à déposer les armes et à rentrer chez eux — pourrait servir de modèle en République démocratique du Congo.

Enfin, s'agissant de la Commission militaire mixte (CMM), mon gouvernement a annoncé une contribution de 250 000 dollars et a fait part de sa ferme intention d'appuyer financièrement les activités du Facilitateur, l'ex-Président Masire.

Le programme africain du Conseil pour le mois de janvier n'a abordé, bien entendu, qu'une partie des problèmes de l'Afrique. Nous n'avons pas parlé, par exemple, du différend entre l'Éthiopie et l'Érythrée ni de la question du Sahara occidental. Le Conseil devrait pourtant prendre le temps nécessaire pour examiner à nouveau ces questions car si le Conseil a montré qu'il était capable de faire face à des questions complexes comme celle du Timor oriental, de la Sierra Leone et maintenant de la République démocratique du Congo, il n'a pas encore pu mettre fin aux manoeuvres dilatoires des parties aux deux questions susmentionnées.

Enfin, Monsieur le Président, tout comme la Vice-Secrétaire générale, Mme Fréchette, vous avez dit tout à l'heure que l'aspect fondamental à ce stade était celui du «suivi». Peut-être que dans la synthèse que vous ferez en tant que dernier orateur, vous pourriez définir, ou essayer de définir, un certain nombre d'éléments-clefs ou de jalons qui nous permettront de mesurer, à des intervalles réguliers, les activités de suivi du Conseil dans le proche avenir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : À titre personnel, je dois dire que je partage le point de vue des Pays-Bas sur les juristes. Mais à titre officiel, je suis obligé de protester énergiquement. J'apprécie beaucoup les observations de l'Ambassadeur Hamer. J'espère que nous pourrons être à la hauteur de ses paroles.

**M. Yel'chenko** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous aimerions également exprimer notre reconnaissance au Président Chiluba et aux autres orateurs éminents qui ont pris la parole au Conseil aujourd'hui pour rappeler l'urgence des problèmes auxquels l'Afrique est confrontée. En ma qualité de représentant d'un pays qui entretient de longue date des liens étroits avec les États africains et qui s'est engagé à répondre à leurs besoins spécifiques en tant que membre du Conseil de sécurité, je voudrais réaffirmer la détermination de l'Ukraine d'agir en faveur de la paix et du développement en Afrique.

Nous sommes extrêmement satisfaits de ce que grâce à la remarquable initiative prise par la présidence des États-Unis, le premier mois de l'Ukraine au Conseil a été un mois au cours duquel l'Afrique a été au centre des préoccupations. Le Conseil de sécurité bien entendu ne possède pas de baguette magique pour régler tous les problèmes du jour au lendemain. Toutefois, il serait vraiment difficile de nier que le mois de janvier de l'an 2000 aura été un mois extraordinaire pour le continent africain et pour le Conseil de sécurité lui-même. La première séance publique de cette année, le 10 janvier, a été novatrice à tous les égards. Elle a établi un précédent très important en axant notre attention sur les aspects du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui avaient souvent été négligés dans les activités quotidiennes du Conseil.

Je voudrais réaffirmer le ferme espoir de ma délégation et sa certitude que l'examen de la question du sida par le Conseil devrait fortement inciter la communauté internationale à progresser dans sa lutte contre le sida. C'est la raison pour laquelle les délégations de la Namibie, du Canada et de l'Ukraine vous ont présenté, Monsieur le Président, des propositions concrètes concernant d'éventuelles mesures de suivi. Nous vous remercions de les avoir reprises.

Les aspects humanitaires des crises internationales et notamment le problème des réfugiés ont déjà été inscrits à l'ordre du jour du Conseil depuis un certain temps. Là aussi, il est important que nos discussions permettent véritablement de changer la situation sur le terrain. Des missions spéciales du Conseil et un déploiement préventif pourraient être des mesures indiquant que le Conseil est

déterminé à prendre en main la question de la protection des réfugiés qui est si grave en Afrique.

Au cours de ce «mois de l'Afrique», le Conseil de sécurité a accordé une importance particulière à la situation en Angola. Après l'exposé remarquable de l'Ambassadeur Fowler sur les résultats de sa visite dans ce pays, nous sommes encore plus persuadés que le Conseil de sécurité est en mesure d'apporter une contribution sensible permettant d'atteindre l'objectif fondamental qui est le rétablissement de la paix et de la sécurité en Angola.

Ce mois-ci, le Conseil de sécurité a également eu le privilège de voir assis à sa table l'un des plus éminents hommes d'État de notre époque, M. Nelson Mandela, qui a été désigné comme Facilitateur du processus de paix d'Arusha. Nous espérons sincèrement que l'appui très ferme que le Conseil lui a donné encouragera ses efforts pour parvenir à une solution pacifique au conflit au Burundi.

Enfin, la semaine dernière le Conseil de sécurité a examiné l'important problème auquel la communauté internationale est confrontée en ce début de siècle. La réunion historique sur la situation concernant la République démocratique du Congo a eu pour résultat un engagement double. Premièrement, les parties à l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka ont donné l'assurance qu'elles respecteraient cet instrument qui est la seule base viable pour trouver une solution au conflit. Deuxièmement, l'ONU s'est engagée à appuyer la mise en oeuvre de l'Accord de Lusaka. En outre, c'était peut-être aussi la première fois depuis plusieurs dizaines d'années que le Conseil de sécurité se réunissait vraiment conformément à l'Article 32 de la Charte des Nations Unies, selon laquelle le Conseil a l'obligation d'inviter les parties à un différend à participer à ses discussions. Nous attendons le déploiement sans retard d'une mission forte et complète de maintien de la paix des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Il ne faut pas oublier les autres conflits que connaît l'Afrique et qui ont été mentionnés à juste titre par l'Ambassadeur Greenstock ainsi que par l'Ambassadeur Hamer. Nous appuyons pleinement l'idée de créer un groupe d'experts du Conseil de sécurité consacré à l'Afrique.

Je terminerai en soulignant une autre innovation qui est riche de promesses aussi bien pour les procédures du Conseil que pour le processus diplomatique. Nous connaissons tous la bonne vieille habitude qui consiste à accueillir le nouveau Président lors de la première séance du mois. Je ne veux certainement pas suggérer que vous avez, Monsieur le Président, convoqué cette séance le dernier jour du mois intentionnellement afin de recueillir quelques salutations supplémentaires. Néanmoins, nous saisissons avec plaisir cette occasion de vous exprimer nos félicitations les plus sincères pour la fin de votre première présidence du Conseil de sécurité qui a été tout à fait remarquable et exprimer une fois de plus notre reconnaissance pour les efforts que vous avez déployés afin d'accroître davantage encore le prestige de cet organe en politique internationale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des paroles aimables qu'il m'a adressées à propos de ce qu'il a appelé ma première présidence qui sera sans doute aussi la dernière. Je ne sais pas si c'est là une bonne nouvelle ou une mauvaise nouvelle; cela dépend du point de vue.

Avec la permission de l'Ambassadeur Gatilov, je voudrais maintenant donner la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Mme Dlamini-Zuma qui doit partir bientôt et lui demander si elle aimerait commenter de façon officieuse ce qu'elle a entendu au cours des deux heures et demie qui ont précédé.

**Mme Dlamini-Zuma** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je dirai en termes généraux que je trouve encourageantes les remarques que j'ai entendues. Personne, en effet, n'a dit que le «mois de l'Afrique» était terminé et qu'on n'allait plus s'intéresser à l'Afrique. Au contraire, tout le monde a dit, pour reprendre les termes de l'Ambassadeur Greenstock, que la rhétorique devait être suivie d'action. Un grand nombre d'ambassadeurs l'ont également dit. C'est un point vraiment très important.

Parlons maintenant de certaines des questions : en ce qui concerne le Burundi, je pense évidemment qu'il est très important de soutenir le processus de paix dans ce pays, comme tout le monde l'a dit, et de soutenir l'ancien Président Mandela. Je voudrais revenir sur une question mentionnée par l'Ambassadeur de France. Il a parlé d'exercer des pressions politiques sur les parties au Burundi. En même temps, il faudrait selon lui apporter des secours économiques pour éviter que le pays ne se dégrade et ne sombre dans le chaos. Cela en soi reporterait le processus de paix à des années en arrière. Je pense donc comme l'Ambassadeur de France que c'est là quelque chose de très important et qu'il faudrait y donner suite.

Pour ce qui est du sida, je ne saurais trop insister sur le fait que, bien qu'il s'agisse d'un problème mondial, en ce moment c'est l'Afrique qui supporte le poids de cette épidémie et elle a besoin de tout l'appui qu'elle pourra obtenir. Nous espérons donc qu'une suite sera donnée. Je

me réjouis d'apprendre que l'Assemblée générale en parlera à son tour.

Certaines observations qui ont été faites à propos de l'Angola étaient très encourageantes : on a dit, d'une part, qu'il fallait prêter attention à la crise humanitaire dans ce pays et, d'autre part, on a parlé des nombreuses mesures qu'il fallait prendre pour mettre en oeuvre les sanctions contre l'UNITA à la suite du rapport de l'Ambassadeur Fowler. C'est très important aussi. En outre, l'Ambassadeur de l'Argentine je crois, a parlé de la nécessité d'une ouverture aux discussions consacrées à la recherche d'une solution politique parce que la solution militaire ne saurait être une solution à long terme. Je suis d'accord avec cette idée.

En ce qui concerne la République démocratique du Congo, il est encourageant d'apprendre qu'il y aura une résolution qui donnera aux Nations Unies mandat pour envoyer davantage d'observateurs et une force qui pourra intervenir dans ce pays au titre du Chapitre VII. Il faut également envisager les préparatifs en vue de la prochaine phase — la troisième phase de mise en oeuvre de l'Accord.

L'Ambassadeur des Pays-Bas a soulevé une question importante à propos du désarmement des groupes armés illégaux et à propos du fait qu'il fallait énoncer des conditions pour leur permettre de déposer les armes et rentrer chez eux. Je pense qu'il a parfaitement raison. L'Accord de Lusaka envisage un processus double avec, d'une part, un désarmement et, d'autre part, la création par les pays d'origine d'un climat propice pour permettre le rapatriement de ces soldats et leur réinsertion dans leurs foyers. Je pense qu'il faut considérer qu'il s'agit là d'un processus à deux sens et que c'est un aspect important de l'Accord de Lusaka qui vise à résoudre une des dimensions de ce conflit.

En ce qui concerne le dialogue, il est très encourageant d'entendre les promesses d'appui adressées au Facilitateur, car le Président Masire aura besoin d'être appuyé sur plusieurs plans — politique, moral et financier. Ce ne sera pas un processus facile, ne serait-ce que pour trouver un lieu où puisse se tenir ce dialogue. Le Président Masire aura besoin d'un large appui pour identifier tous ceux qui devront y participer et choisir le lieu de la rencontre, ainsi que pour entamer ce processus. Mais cela est, à notre avis, indispensable pour établir une paix durable en République démocratique du Congo. Il sera impossible d'instaurer une paix durable dans ce pays si nous ne pouvons venir à bout des problèmes politiques qui se posent.

Tout ce que j'ai entendu est très encourageant. Je voudrais dire quelques mots au sujet de la conférence sur la paix dans la région des Grands Lacs dont plusieurs personnes ont parlé. Je pense que ce serait là une initiative importante, mais je voudrais dire que nous devrons être prudents en fixant la date de cette rencontre. Si le moment choisi n'est pas opportun, nous risquons de ne pas obtenir les résultats souhaités. Il faut donc en fixer la date à un moment tel que les discussions puissent se dérouler librement et de manière constructive. C'est une conférence importante; elle doit avoir lieu, mais le choix du moment sera essentiel.

Je voudrais en outre revenir sur les observations faites par le représentant du Royaume-Uni à propos d'un groupe qui serait chargé de veiller à ce qu'il y ait une planification et un suivi réels et qui déciderait de la date opportune pour cette rencontre, de ce qu'il faut faire et des autres questions à soulever. Je pense que c'est une excellente suggestion. Je ne sais pas très bien comment cela peut se faire mais, si c'est possible, cela me paraît être une excellente idée qui mérite d'être examinée sérieusement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud d'être revenue aujourd'hui. J'estime que ses commentaires très précis sur bon nombre de choses qui ont été dites sont extrêmement utiles. Nous la remercions et lui demandons de bien vouloir faire part de notre profonde reconnaissance au Président Mbeki qui l'a envoyée ici pour le représenter personnellement, ainsi qu'à l'ex-Président Mandela qui a fait ce long voyage pour venir nous rendre compte de la situation.

**M. Gatilov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous associons aux expressions de condoléances présentées à la suite de l'accident de l'avion kényen. Nous voudrions également souhaiter la bienvenue à nos invités de marque qui sont venus de la Zambie et de l'Afrique du Sud.

Comme notre délégation a déjà eu l'occasion de présenter la position de la Fédération de Russie à propos du règlement du conflit en République démocratique du Congo et d'autres aspects des problèmes qui se posent sur le continent africain, et compte tenu de l'heure tardive, je me bornerai à faire les observations d'ordre général suivantes.

Le travail accompli par le Conseil de sécurité au cours du mois écoulé témoigne du fait que la communauté internationale est vivement préoccupée quant à la situation qui règne sur le continent africain. L'on ne saurait compter sur un développement harmonieux et à long terme dans le monde si les États africains, qui représentent près d'un tiers des membres de la communauté internationale, continuent

de se trouver dans une situation d'instabilité politique, sociale et économique.

Les débats qui ont eu lieu au mois de janvier et qui ont porté sur le vaste éventail de problèmes auxquels l'Afrique est confrontée soulignent de manière incontestable, à notre avis, la nécessité d'efforts collectifs de la part des pays africains eux-mêmes, qui sont au premier chef responsables de résoudre les problèmes de leur continent, ainsi que de la part des amis de l'Afrique, pour briser le cercle vicieux du sous-développement, des problèmes sociaux et ethniques, de l'instabilité politique et militaire et de l'interruption des programmes de développement. Il incombe au Conseil de sécurité de veiller à ce que ces efforts soient fermement appuyés par le rôle de coordination, l'autorité et la capacité de l'ONU.

Les divers organes et institutions de l'ONU et des organisations régionales et sous-régionales doivent oeuvrer de concert pour établir un système propre à prévenir et à régler les conflits et pour trouver une solution d'ensemble à la tâche du relèvement après les conflits. C'est ainsi seulement que les pays africains pourront véritablement s'engager sur la voie positive d'un développement stable et dynamique et réaliser leur intégration complète à l'économie mondiale.

La démarche de la Fédération de Russie en matière de coopération avec l'Afrique et en Afrique repose sur un partenariat ouvert, équitable et mutuellement avantageux, loin de tout esprit de supériorité, des stéréotypes idéologiques ou de tout chauvinisme. Nous entendons ne ménager aucun effort à l'avenir pour aider à résoudre les problèmes qui frappent le continent africain. L'Afrique a été, est et demeurera au centre de notre attention constante.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

**M. Chowdhury** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je m'associe aux autres orateurs pour saluer en particulier l'initiative remarquable et la conduite éclairée du Conseil par les États-Unis et par vous-même, Monsieur le Président, en votre qualité de Président du Conseil, au cours de ce mois où les États-Unis ont assumé la présidence du Conseil. J'estime que nous avons accompli beaucoup de choses au cours de cette présidence.

Ma délégation voudrait aussi remercier en particulier le Président Chiluba, la Ministre des affaires étrangères, Mme Dlamini-Zuma, et l'Ambassadeur Baali, en sa qualité de représentant du Président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour les exposés qu'ils ont présentés ce matin. Nous sommes également reconnaissants à la Vice-Secrétaire générale, Mme Fréchette, de la déclaration très importante qu'elle a prononcée.

Nous pensons que l'engagement qui a été réaffirmé dans cette salle à plusieurs reprises au cours du mois de janvier doit être suivi d'effet. Le Bangladesh est honoré et fier de participer à cet engagement et nous souhaitons donner suite aux paroles que nous avons prononcées ici.

Le Conseil de sécurité avance dans la bonne direction, me semble-t-il, en ce qui concerne les questions qui ont trait à la République démocratique du Congo et à la Sierra Leone, mais, comme un certain nombre de délégations l'ont souligné, nous devons également nous prononcer sur les autres questions en suspens concernant l'Afrique dont le Conseil est saisi.

Nous voudrions mettre un accent particulier sur le suivi de la réunion du 10 janvier sur le VIH/sida. Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir fait distribuer les deux projets de lettres que vous adresserez au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil économique et social. Je crois qu'elles contiennent des informations très utiles, notamment la proposition d'organiser une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida, comme l'a proposé l'Ambassadeur de l'Ukraine, appuyé par d'autres collègues.

Nous pensons que le suivi sur le VIH/sida et la lettre adressée au Président du Conseil économique et social constituent une base suffisante pour que nous organisions éventuellement une séance commune du Conseil économique et social et du Conseil de sécurité. Je pense que cette idée est en suspens depuis longtemps et on en a beaucoup parlé. Je crois que la question du VIH/sida en Afrique peut nous en donner l'occasion.

Nous voudrions également faire nôtre l'appel que vous avez lancé, Monsieur le Président, pour une contribution ne serait-ce que symbolique de tous les membres du Conseil à la Commission militaire mixte et au bureau du Facilitateur, en ce qui concerne la République démocratique du Congo. Nous l'apprécierons énormément. Nous proposons, pour que nous puissions aborder officiellement cette question avec nos gouvernements, que vous nous adressiez à tous une lettre, ce qui facilitera peut-être l'obtention de ces contributions par les canaux gouvernementaux.

Enfin, on a beaucoup entendu au Conseil ce matin le mot «suivi» — suivi efficace, spécifique. Je pense que l'Ambassadeur Hamer des Pays-Bas l'a dit avec beaucoup d'éloquence. Nous l'appuyons vigoureusement, et nous pensons qu'il faut un suivi spécifique, limité dans le temps. Je tiens à demander à votre successeur au poste de Président ainsi qu'aux autres membres qui vont se succéder à la présidence du Conseil d'inscrire l'Afrique à l'ordre du jour chaque mois à venir pour que l'on se souvienne du «mois de l'Afrique» de janvier comme l'initiateur des «mois de l'Afrique».

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je me réjouis de vos observations, et surtout de l'appui que vous apportez à la suggestion que chaque membre du Conseil de sécurité fasse au moins une contribution symbolique pour appuyer le Facilitateur et la Commission militaire mixte, et je signale, Monsieur, que vous serez le Président du Conseil de sécurité en mars.

**Mlle Durrant** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, associer ma délégation aux condoléances présentées par le Ministre des affaires étrangères de la Namibie, Président de l'Assemblée générale, aux familles des victimes de l'accident de l'avion kényen.

Nous tenons également à nous associer aux remerciements exprimés au Président de la Zambie et aux Ministres des affaires étrangères de l'Afrique du Sud et de la Namibie, qui ont pris la parole au Conseil ce matin, ainsi qu'au Représentant permanent de l'Algérie en sa qualité de représentant du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cela a donné au Conseil un cadre d'action sur les problèmes de l'Afrique dont nous sommes saisis. Nous n'avons sans doute pas examiné toutes les questions, mais nous reconnaissons tous que ce mois consacré à l'Afrique aura été historique. Nous tenons par conséquent à féliciter la présidence américaine de cette initiative.

Nous pouvons tous dire que nous avons été sensibilisés aux besoins très variés de l'Afrique, mais ce mois aura également mis en exergue les questions qui auparavant ne recevaient qu'une attention occasionnelle. Nous sommes maintenant prévenus, et donc prémunis, pour agir avec détermination et rapidité. Nous avons discuté longuement de situations de conflits, notamment les conflits qui se déroulent à l'intérieur des États dans la région des Grands Lacs, qui ont des conséquences pour la paix et la sécurité internationales, et les liens que l'on peut établir avec la pandémie de sida et les courants des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Afrique.

Le Conseil de sécurité doit aller au-delà des paroles de sympathie et prendre des mesures concrètes. La communauté internationale, en particulier l'Afrique, attend de voir se concrétiser nos nobles promesses. Ma délégation a été réconfortée par l'attention renouvelée portée aux conflits en Angola, au Burundi et en République démocratique du Congo. La participation à nos débats de tant de chefs d'État, de ministres et du Secrétaire général de l'OUA a montré la gravité de la situation, ainsi que le désir fervent de tous les pays concernés de mettre un terme aux conflits.

Les facilitateurs des processus d'Arusha et de Lusaka, les anciens Présidents Mandela et Masire, et les dirigeants des pays concernés doivent pouvoir compter sur l'appui moral et financier de la communauté internationale. Le Conseil doit également agir rapidement en vue de l'élargissement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo et du déploiement ultérieur d'une force de maintien de la paix des Nations Unies.

Il y a certains éléments communs dans nos débats sur l'Afrique sur lesquels ma délégation tient à attirer l'attention. L'un des messages les plus clairs qui est ressorti est le lien inextricable entre la paix, la croissance économique soutenue et le développement durable. Nous avons entendu le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud souligner ce lien. Ma délégation est fermement convaincue que les causes profondes des conflits proviennent souvent des conditions socioéconomiques qui leur servent de terreau naturel.

La question pour le Conseil est de savoir comment d'abord prévenir les conflits et, ensuite, rompre le cercle de la violence. La signature des accords de paix n'est qu'une première étape vers la paix. Nous devons aller plus loin pour faire en sorte que des mesures efficaces soient prises pour opérer une transition sans heurt d'une culture de guerre à une culture de paix. La communauté internationale doit, dans une première étape, arrêter l'acheminement d'armes illégales vers les régions de conflits et le pillage des ressources naturelles de l'Afrique pour acheter ces armes. Sans acheteurs il n'y aurait pas de vendeurs. Ces liens dont nous a parlé l'Ambassadeur Fowler, en tant que Président du Comité des sanctions sur l'Angola, sont une indication de la voie à suivre.

Un autre élément commun de nos discussions ce mois aura été le sort des civils, et en particulier des enfants, victimes de la guerre. Nous avons tous repris ce refrain, à savoir, que «les enfants sont notre avenir». Pourtant, dans bien des régions de l'Afrique, nous courons le risque de

perdre toute une génération. Le nombre considérable d'enfants parmi les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en tant que victimes et orphelins de la pandémie de sida, des mines et de la malnutrition, le recrutement d'enfants soldats ou pour les travaux forcés — tout cela aura exposé une génération entière d'enfants à des souffrances indicibles et leur aura volé leur innocence et leur enfance. Nous devons rétablir la paix dans les communautés déchirées par la guerre pour que les enfants de l'avenir puissent vivre dans un environnement propice à leur développement mental, moral, physique, social et économique.

Il importe que le Conseil travaille en étroite collaboration avec l'Assemblée générale et avec le Conseil économique et social. Et, Monsieur le Président, nous tenons à nouveau à cet égard à vous remercier des lettres qui ont été soumises à notre examen, car ce n'est qu'en traitant des problèmes de manière globale que l'on pourra trouver des solutions durables.

Diverses recommandations quant aux mesures à prendre ont été faites par les dirigeants africains, par le Secrétaire général de l'ONU, par le Secrétaire général de l'OUA, par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, par le chef du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, et par les membres du Conseil de sécurité, entre autres. La mise en oeuvre de ces recommandations exigera un engagement supplémentaire en ressources humaines et financières. Je voudrais remercier Sir Jeremy Greenstock de sa proposition de créer un groupe de travail spécial du Conseil pour l'Afrique, et d'avoir au cours de sa présidence, en décembre dernier, préparé le terrain pour nos débats axés sur l'Afrique ce mois-ci.

L'action que nous entreprendrons à l'avenir témoignera de notre sérieux, non seulement lorsque nous parlons des problèmes de l'Afrique, mais également lorsque nous prenons des mesures concrètes pour appuyer la paix, la sécurité et le développement sur le continent.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je dois faire une déclaration en tant que représentant de mon pays. M. Gurirab, souhaitez-vous parler avant mon intervention nationale en faisant une observation, ou voulez-vous que je parle d'abord? Vous avez le choix; je m'y conformerai.

**M. Gurirab** (Namibie) (*parle en anglais*) : Vous aurez le dernier mot, Monsieur le Président, je parlerai donc avant vous.

Je ne vais pas répéter ce que j'ai déjà dit à deux occasions, sauf pour m'associer à d'autres orateurs et souligner l'appel le plus clair que nous lançons en faveur du suivi et, en particulier, du déploiement rapide d'observateurs militaires des Nations Unies, auquel succédera le déploiement de la force de maintien de la paix des Nations Unies proprement dite, doté d'un mandat au titre du Chapitre VII.

Deuxièmement, il est nécessaire de définir clairement et catégoriquement la relation entre la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et la Commission militaire mixte concernant la structure de commande et de contrôle. Troisièmement, il faut en finir par tous les moyens nécessaires avec les fournitures d'armes et le non-respect des sanctions. Le travail de l'Ambassadeur Fowler est novateur à cet égard et nous devrions tous l'appuyer.

J'attends avec intérêt de réfléchir sur les lettres qui vont atteindre mon bureau sur, entre autres questions, la proposition de tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida. J'accueille avec satisfaction l'idée de mettre en place un groupe d'experts du Conseil de sécurité pour assurer le suivi des importantes questions débattues et des décisions prises ici. Mais je rappelle au Conseil que, conformément au rapport du Secrétaire général sur le causes des conflits en Afrique (S/1999/318), l'Assemblée générale a créé un groupe de travail chargé de mettre en oeuvre les recommandations du Secrétaire général.

Je lance un appel pour que tous les efforts soient déployés en vue d'une meilleure coordination entre le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale — j'aurais dû la mentionner en premier — et le Conseil économique et social. Nous traitons de questions interdépendantes, voire similaires. Tout en reconnaissant la nécessité d'une coordination et d'une consultation accrues entre le Conseil de sécurité et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), nous devons commencer ici même. Cela suppose le renforcement de la coopération et de consultations régulières entre l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social.

Nous sommes tous en accord sur l'appui à apporter à la Commission militaire mixte et au processus de bons offices.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre namibien des affaires étrangères d'avoir participé à nos travaux, durant cette matinée, de son amitié et de son soutien. Je consacrerai les heures qui restent de la présidence américaine — dix heures et demie, pour être pré-

cis — à exhorter par écrit tous les membres du Conseil de sécurité à apporter un soutien au moins symbolique à la Commission militaire mixte et au processus de bons offices, comme l'a proposé M. Chowdhury, et à en assurer le suivi.

Je vais à présent faire une déclaration aussi brève que possible, en ma qualité de représentant des États-Unis d'Amérique. Je remercie de leurs observations le Président de l'Assemblée générale, le Président Chiluba, le Ministre des affaires étrangères, Mme Dlamini-Zuma, représentante de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), et Mme Louise Fréchette, qui représente le Secrétaire général et elle-même. J'ai été très ému par la générosité de leurs commentaires et par le ferme soutien que les 14 autres membres du Conseil ont apporté à la délégation américaine au cours du mois qui prend fin.

Comme l'a indiqué l'Ambassadeur Hamer, de nombreux efforts ont été faits pour introduire des innovations ce mois-ci et il est heureux que les 14 autres membres du Conseil de sécurité, sans exception, aient répondu favorablement. J'espère qu'au cours de prochains mois, les Présidents du Conseil de sécurité continueront de tester les limites de ce qui est possible ici. Notre objectif fondamental — au niveau organisationnel — est de maintenir, rétablir ou réaffirmer le rôle central du Conseil de sécurité face aux nombreux problèmes internationaux contemporains. La meilleure façon est de faire montre de souplesse, de créativité et de transparence, à l'instar de l'Ambassadeur Hamer. J'ai particulièrement apprécié le fait qu'il ait mentionné la transparence qui a marqué nos efforts.

C'est là la dernière intervention que je ferai devant cet organe en tant que Président, et j'espère que lorsque nous évoquerons ce mois de janvier 2000, nous le considérerons comme un tournant pour l'Afrique, l'ONU et la relation des États-Unis avec l'une et l'autre. Il y a deux mois environ, au cours du voyage de 11 jours de notre délégation dans 10 États africains, nous avions décidé de faire du mois de janvier le «mois de l'Afrique», et nous l'avions annoncé dans un discours à Pretoria. Ce que nous avons vu en Afrique — le bon côté et le mauvais côté, les sources d'inspiration et les horreurs qui tiennent éveillé la nuit, les choses que la communauté internationale fait et celles qu'elle doit mieux faire — nous a convaincus que ces questions ne pouvaient pas être traitées correctement à la faveur d'un seul événement.

Prenant pour point de départ les efforts remarquables de l'Ambassadeur Greenstock, au cours du mois écoulé, nous avons décidé de tenter un effort soutenu, systématique et énergique, et d'utiliser les 30 jours de la présidence — en fait, 21 jours seulement car, en raison du calendrier des fêtes, nous n'avons pu commencer qu'il y a trois semaines — pour établir une politique américaine d'engagement soutenu à l'égard du grand continent africain.

Nous avons mis l'accent sur trois objectifs. Premièrement, et de façon fondamentale, nous avons voulu concentrer l'attention de la communauté internationale sur les questions africaines. Nous avons voulu en finir avec l'idée fausse selon laquelle l'Afrique présente peu d'intérêt, réfuter la croyance selon laquelle la communauté internationale a établi des règles pour l'Europe ou l'Asie et d'autres règles pour l'Afrique. Dans la réalisation de cet objectif, je pense que jusqu'à présent, nous pouvons dire que nous avons réussi même si, comme chacun l'a affirmé, nous n'aurons pas réussi si nos efforts cessaient demain ou à un moment quelconque dans l'avenir.

Notre deuxième but était d'élargir le concept de sécurité et de discuter, ici au Conseil de sécurité, instance majeure de la communauté internationale pour la paix et la sécurité, des questions qui n'avaient pas figuré au centre de notre attention : le sida et les réfugiés. Vu leur effet direct sur la stabilité et la sécurité de l'Afrique et la menace qu'ils posent à l'humanité, nous sommes fermement convaincus qu'ils devraient être définis comme des menaces à la sécurité et traités comme tels. Nous sommes tous d'accord pour dire que la réunion sur la menace du VIH/sida a été historique. Nous comprenons tous que s'il n'est pas maîtrisé, le sida tuera plus d'Africains que tous les conflits de la région combinés, comme cela fut le cas l'an dernier.

Je pense que nous avons abouti à un consensus, à savoir que le sida est en fait une menace à la sécurité. Je suis heureux que nous nous préparions à avoir d'autres séances sur ce sujet. Les détails de celles-ci pourraient être élaborés. Le Président de l'Assemblée générale vient d'exprimer son avis à cet égard, et je sais que mes successeurs au Conseil de sécurité souhaiteront traiter de cette question en consultation avec l'Ambassadeur de l'Indonésie, le Président actuel du Conseil économique et social, et d'autres hautes personnalités.

Nous devons harmoniser nos paroles et nos actes. S'agissant de mon pays, le Vice-Président a annoncé que nous ferons une contribution supplémentaire de 150 millions de dollars dans la lutte contre le sida. Cela est peut-être insuffisant face à l'ampleur du problème, mais nous espérons qu'il s'agit du début d'un engagement qui s'approfondira. Nous saluons les activités d'autres pays et espérons que d'autres actions seront menées dans ce domaine.

S'agissant des réfugiés et de l'importante participation de Mme Ogata au cours de ce mois, je pense que nous devrions continuer d'encourager le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et nous-mêmes à revoir nos structures, afin de répondre honnêtement au fait que plus de deux tiers des personnes sans abri dans le monde sont classées dans la catégorie dite des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays — une terrible appellation pour des personnes qui sont des réfugiés au même titre que celles qui ont traversé une frontière internationale. Nous devons élargir la définition d'un réfugié et atténuer, voire éliminer, la distinction entre un réfugié et une personne déplacée à l'intérieur de son pays.

Il ne s'agit pas d'une distinction bureaucratique inutile. Ces définitions ont des conséquences humaines réelles, notamment dans un pays comme l'Angola, où plus de 90 % des sans-logis sont qualifiés de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Nous ne pouvons laisser cette catégorie entière de victimes innocentes disparaître dans les interstices de l'univers bureaucratique. J'ai déjà été contacté par le chef du PAM qui m'a dit que j'avais sous-estimé l'importance de son organisation dans ce domaine, et qu'elle a droit plus que toute autre à ressentir de la fierté. Je signale le fait au Conseil en vue d'un débat plus approfondi. Je pense que cela ne devrait pas être un thème d'arguties bureaucratiques entre le HCR et le PAM. Le HCR dispose de l'infrastructure et de l'expérience. Il doit obtenir l'appui des autres organisations.

Je ne peux comprendre pourquoi, dans un pays comme l'Angola, nous aurions deux organisations qui s'occupent de réfugiés, l'une — la grande, le HCR — qui s'occuperait des problèmes secondaires, et l'autre — le PAM, une excellente organisation, mais qui n'a pas historiquement été prévue pour de telles situations — qui essaierait de mettre des sparadraps sur 90 % des problèmes. J'ai invité Mme Bertini à venir nous retrouver ici à New York pour discuter avec nous et nous présenter son point de vue très ferme sur cette question, parce que c'est une excellente organisation qu'elle dirige et je la félicite. Je veux attirer l'attention des membres sur le fait que j'ai déjà reçu certains commentaires concernant mes propres observations à propos du HCR.

Le troisième objectif pour ce mois, et c'était sans doute le plus important, était d'aider les dirigeants africains à régler les conflits qui déchirent le continent. Pour que les Nations Unies et les États-Unis atteignent leurs objectifs en Afrique, les sociétés africaines ont besoin de la paix. Nous devons accepter un fait fondamental : la transformation politique, économique et sociale de l'Afrique dépend de la capacité de ses peuples de maintenir la paix, la stabilité et un ordre juste. Tout ce que nous avons espéré pour l'Afrique ne sera pas possible si les conflits en Angola, au Burundi, au Congo, en Éthiopie, en Érythrée, au Soudan, au Sierra Leone et ailleurs encore peuvent continuer.

Je voudrais ici faire observer encore une fois que les conflits dont nous n'avons pas discuté ce mois-ci n'ont pas été exclus de l'ordre du jour parce que nous voulions les en exclure, mais plutôt parce que ceux qui s'occupent directement de ces questions ont demandé que cette discussion soit remise à plus tard dans l'année. Je pense en particulier au problème entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

En Angola et au Burundi, nous sommes confrontés à des crises humanitaires aux proportions épouvantables. Nous avons entendu et vu, grâce à la vidéo de l'Ambassadeur Fowler, nous l'en remercions, la preuve que l'on fait fi des sanctions des Nations Unies en Angola. Le Conseil de sécurité a établi son ordre du jour pour l'Angola : renforcer les sanctions; mettre en lumière la culpabilité de l'UNITA pour ce qui est de leur non-respect; soutenir les opérations pour l'établissement d'un bureau des Nations Unies là-bas; et, évidemment, continuer à faire face à la situation absolument épouvantable des réfugiés.

Lors de la réunion sur le Burundi, le Président Mandela nous a parlé de sa vision permettant de renforcer le processus de paix d'Arusha. Par sa résolution 1286 (2000) adoptée il y a 10 jours, le Conseil de sécurité a pris une mesure très importante pour appuyer le Président Mandela.

S'agissant de la République démocratique du Congo, nos réunions de la semaine dernière avec sept Présidents nous ont amenés à reconnaître clairement que le moment était venu de passer à l'étape suivante. Avec l'engagement renouvelé des parties en faveur de l'Accord de Lusaka, que nous avons entendu de nouveau ce matin, et leur retour la semaine prochaine dans la région pour assurer le suivi, nous pouvons aller de l'avant. Par sa déclaration présidentielle, le Conseil de sécurité a affirmé la volonté de la communauté internationale de les y aider. À titre de Président du Conseil de sécurité, nous avons entamé des consultations avec le Congrès et avec tous les membres du Conseil sur le déploiement des Casques bleus. Pour autant que les parties au conflit prouvent qu'elles sont prêtes à respecter les engagements qu'elles ont pris en faveur de la paix, la communauté internationale représentée par cette grande Organisation a la responsabilité de les appuyer.

La paix au Congo, comme tout ce dont nous avons discuté ce mois-ci, exige un engagement soutenu et ferme.

Les jours qui viennent apporteront la réponse à la question que tout le monde s'est posée ce matin concernant le suivi : l'Organisation des Nations Unies peut-elle être autre chose que ce que les critiques lui reprochent souvent, c'est-à-dire un endroit où l'on parle et rien d'autre?

Pour terminer, je voudrais parler d'un autre aspect très important des activités de ce mois, soit le nouvel élan donné au rôle que les États-Unis jouent aux Nations Unies. Bien que ce ne soit pas directement relié à l'Afrique, ce nouvel élan est absolument essentiel pour tout ce dont nous avons discuté aujourd'hui.

Comme chacun le sait, au cours des dernières années, ce rôle a été profondément remis en question. Après les échecs du début de la dernière décennie, particulièrement en Somalie, en Bosnie et au Rwanda, bon nombre de citoyens des États-Unis ont perdu confiance en l'Organisation des Nations Unies. Certains s'interrogent si les États-Unis devraient continuer d'en faire partie. Les membres se souviendront qu'au cours de la dernière campagne présidentielle, le candidat républicain a utilisé les Nations Unies et le Secrétaire général comme cibles de l'essentiel de sa rhétorique de campagne.

Quelle différence quatre ans plus tard! Bien sûr, un grand nombre de préoccupations relatives aux Nations Unies demeurent, mais le sénateur Helms, dans une visite sans précédent à New York et dans le discours qu'il a prononcé ici le 20 janvier, a présenté très clairement son propre point de vue. Comme il l'a promis, il a été franc et ouvert dans son évaluation et je félicite tous les membres du Conseil de la façon habile et brillante avec laquelle ils ont répondu à ses observations, lui ont souhaité la bienvenue dans cette salle avec l'amabilité qui est la marque de la diplomatie des Nations Unies, mais aussi comment ils ont repris chacune de ses différentes observations. Je sais, par les contacts privés que j'ai eus avec lui, que cela a fait une très forte impression sur lui et ses collègues.

Toutefois, le point de vue qu'il a exprimé n'est qu'un point de vue. Comme le sénateur Biden, le sénateur Warner, le sénateur Grams, le sénateur Feingold et d'autres visiteurs du Congrès l'ont affirmé très clairement — comme la Secrétaire Albright et moi-même l'avons indiqué avec beaucoup d'insistance la semaine dernière — la plupart des Américains voient notre rôle dans le monde et notre relation par rapport à cette Organisation dans une optique différente. Je voudrais ajouter que le Président Clinton a mentionné à plusieurs reprises les Nations Unies, l'Afrique, et le sida en Afrique dans son message sur l'état de l'Union jeudi dernier.

Mais le seul fait que le sénateur Helms, le sénateur Biden et ses collègues ont passé deux jours ici, et le fait que le Vice-Président Gore et la Secrétaire d'État Albright ont présidé des réunions du Conseil de sécurité, devraient passer un message haut et fort quant à l'engagement de notre nation à l'égard des Nations Unies et à la reconnaissance, ou peut-être dans certains cas la nouvelle reconnaissance, de ce que les Nations Unies peuvent vraiment faire.

Ce que fait l'Organisation des Nations Unies et ce que qu'elle doit faire en Afrique montre qu'elle est vraiment, comme le Président Clinton l'a dit, une organisation indispensable, malgré ses défauts. Nous ne voulons pas fermer les yeux sur ces défauts; en fait, l'une des choses les plus importante que nous pourrions faire serait justement de nous attaquer à ces défauts, mais toujours dans le contexte de son caractère indispensable pour la paix, en Afrique et ailleurs dans le monde.

Ainsi, à la fin de notre mois à la présidence du Conseil de sécurité, je suis heureux de pouvoir dire que les États-Unis sont de retour aux Nations Unies. Les États-Unis entament le XXIe siècle avec de nouveaux espoirs pour les Nations Unies et un engagement renouvelé pour mieux faire fonctionner cette Organisation vitale.

J'aurai le grand plaisir de passer le maillet de la présidence à notre ami de l'Argentine dans quelques heures. Entre-temps, une fois de plus je remercie profondément de leur aimable soutien les membres du Conseil de sécurité, au nom de la délégation des États-Unis, notamment la Secrétaire Albright, le Vice-Président Gore et, par extension, le Président Clinton, qui est très bien informé de ce que nous avons fait ici ce mois-ci.

*La séance est levée à 13 h 40.*